

## Section ordinale régionale des médecins-dentistes d'Annaba

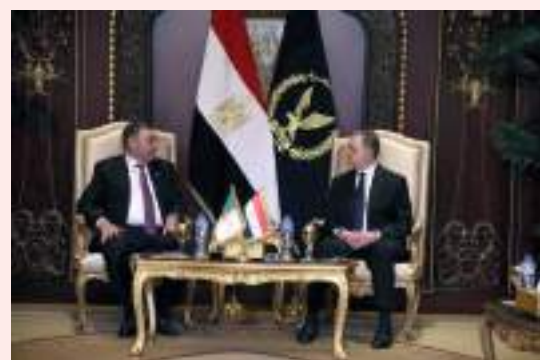
Scrutin prévu aujourd'hui de 09 heures à 17 heures au niveau du bureau de la section ordinale régionale des médecins, Rue Khemisti Mohamed, Annaba

P.24

## Algérie – Égypte :

Les ministres de l'Intérieur insistent au Caire sur le renforcement de la coopération sécuritaire

P.02



Le Premier ministre coprécide avec son homologue égyptien la 9<sup>e</sup> session de la Grande Commission mixte algéro-égyptienne

P.02



## Commerce :



Viande, aviation, automobile : L'Algérie et le Brésil ouvrent un nouveau chapitre commercial

P.03

## Voyage :



GNV propose jusqu'à -50% sur les traversées France – Algérie

P.05

## Annaba :



Le wali reçoit la Directrice générale de l'Agence Nationale de Gestion des Micro-entreprises

P.06

## Annaba :

Evaluation des projets proposés dans le cadre du Programme d'Appui au Développement Social et Économique des Communes

P.06



# Sifi Ghrieb reçu au Caire par le président égyptien

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a été reçu, mardi au Palais présidentiel d'Al-Ittihadiya au Caire, par le président de la République arabe d'Egypte, M. Abdel Fattah Al-Sissi, auquel il a transmis les salutations fraternelles du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lui faisant part de son estime et de sa volonté d'œuvrer de concert au raffermissement des liens fraternels entre les deux pays et à l'approfondissement du partenariat bilatéral dans tous les domaines.

A l'entame de la rencontre, le président Abdel Fattah Al-Sissi a exprimé sa haute considération pour le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se félicitant des "contacts permanents entre eux pour le renforcement de

la coopération entre les deux pays frères, unis par une histoire de lutte commune".

Il a également rappelé "l'estime et le respect dont jouit l'Algérie auprès de l'Egypte, dirigeants, Gouvernement et peuple".

"L'Algérie et l'Egypte, deux piliers essentiels pour la préservation de la stabilité du monde arabe et de l'Afrique du Nord, continueront à œuvrer au renforcement de la coordination et de la concertation sur les questions d'intérêt commun, afin d'assumer les responsabilités qui leur incombent à cet égard", a souligné le président égyptien.

Saluant "le niveau des relations bilatérales et les projets de partenariat concluants entre les deux pays", le Président Abdel Fattah Al-Sissi a indiqué que "l'Egypte

est disposée à déployer tous les efforts possibles pour promouvoir la coopération bilatérale et les échanges économiques au niveau des potentialités des deux pays".

Souhaitant "plein succès aux travaux de la 9e session de la Grande commission mixte, qui se tiendront mercredi", le président égyptien a souligné "la nécessité d'assurer le suivi et la mise en œuvre effective de ses conclusions, afin d'atteindre les objectifs escomptés au profit des économies des deux pays".

Pour sa part, le Premier ministre a salué "la profondeur des liens historiques unissant les deux pays et peuples frères et la volonté de leurs dirigeants de poursuivre le renforcement de la coopération bilatérale en saisissant toutes les opportunités de partenariat offertes

par les économies des deux pays, conformément à une approche fondée sur la complémentarité et l'intégration dans le cadre des accords de libre-échange continentaux et arabes".

Ghrieb a, en outre, précisé que la tenue de cette session "intervient en application des hautes directives données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère, le président égyptien, M. Abdel Fattah Al-Sissi, lors de la visite effectuée par Monsieur le président en Egypte en octobre 2024, en vue de promouvoir le partenariat entre les deux pays".

Le Premier ministre était accompagné, lors de cette rencontre, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, du ministre des



Finances, M. Abdelkrim Bouzred, du ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, M. Mohamed Tarek Belaribi, de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie au Caire, M. Mohamed Sofiane Berrah.

## Le Premier ministre copréside avec son homologue égyptien la 9<sup>ème</sup> session de la Grande Commission mixte algéro-égyptienne

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a eu, mercredi au siège du Conseil des ministres dans la nouvelle capitale égyptienne, des entretiens en tête-à-tête avec son homologue égyptien, Dr Moustafa Madbouli, dans le cadre de la tenue de la 9e session de la Grande Commission mixte de coopération algéro-égyptienne.

Au cours de ces entretiens, les deux parties ont évoqué l'état des relations bilatérales et les perspectives de renforcement du partenariat entre les deux pays.

Les entretiens ont ensuite été élargis aux membres des délégations des deux pays, les participants ayant écouté la présentation du rapport de la Commission de suivi, dont les travaux se sont déroulés, mardi, sous la coprésidence du ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, et de la ministre égyptienne de la Planification, du Développement économique et de la Coopération internationale, Rania Al-Mashat.

Le rapport portait sur les travaux préparatoires de la réunion de la Grande Commission mixte aux niveaux des experts et ministériel, notamment en ce qui concerne les moyens de promouvoir les relations bilatérales et de saisir les opportunités de coopération dans tous les domaines.

Au cours de la séance élargie, le Premier ministre a prononcé une allocution dans laquelle il a indiqué que "la tenue de cette



session permettra de concrétiser les hautes instructions données par les dirigeants des deux pays, le Président Abdelmadjid Tebboune et son frère le Président Abdel Fattah Al-Sissi, lors du Sommet qui les a réunis au Caire, les 25 et 26 octobre 2024, et dans le cadre de leurs contacts permanents, dont le dernier remonte au 8 octobre dernier".

Le Premier ministre a ajouté que "la volonté des dirigeants des deux pays d'aller de l'avant dans le renforcement des relations de coopération et de partenariat a posé les bases permettant de conférer à ces relations une dimension stratégique durable en vue de les hisser aux plus hauts niveaux de complémentarité et d'intégration", appelant à "mettre à profit la dynamique que connaissent les relations entre les deux pays pour multiplier les acquis de leur partenariat, notamment dans les domaines de l'énergie, du commerce, de l'agriculture, de l'industrie et de l'investissement".

M. Sifi Ghrieb a, dans ce cadre, mis en avant "les facilitations et les incitations introduites par la nouvelle loi sur l'investissement

en Algérie pour créer un environnement attractif pour les investissements directs".

De son côté, le Premier ministre égyptien a souligné "l'importance capitale des relations entre l'Algérie et l'Egypte, qui doivent être continuellement renforcées, notamment par la promotion des échanges commerciaux et l'encouragement des investissements conjoints".

Rappelant "les hautes instructions des dirigeants des deux pays pour le renforcement du partenariat bilatéral", le responsable égyptien s'est dit convaincu qu'"une Egypte forte, c'est une Algérie forte, et une Algérie forte, c'est une Egypte forte".

Relevant "la convergence de vues entre les deux pays sur différentes questions d'intérêt commun", M. Madbouli a salué "la brillante défense, par l'Algérie, des causes arabes et africaines, lors de son mandat au Conseil de sécurité".

A l'issue de cette séance, M. Sifi Ghrieb a coprésidé avec son homologue égyptien la cérémonie de signature d'accords, de mémorandums d'entente et de programmes de coopération couvrant les secteurs de l'intérieur, des finances, de l'énergie, de l'industrie, du commerce, de l'habitat, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, de la jeunesse et de la solidarité.

## GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-ÉGYPTIENNE Les ministres de l'Intérieur insistent au Caire sur le renforcement de la coopération sécuritaire

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et son homologue égyptien, M. Mahmoud Tawfiq, ont insisté, mardi au Caire, sur l'importance du renforcement de la coopération sécuritaire entre les deux pays pour lutter contre la criminalité transfrontalière.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère égyptien de l'Intérieur, en marge des travaux de la 9e session de la Grande commission mixte de coopération algéro-égyptienne (23-26 novembre), les deux parties ont procédé à un échange de vues sur des questions d'intérêt commun, notamment les développements de la situation sécuritaire aux niveaux régional et international.

A cette occasion, les deux parties ont insisté sur l'importance du renforcement de la coopération sécuritaire bilatérale pour lutter contre la criminalité transfrontalière, notamment le trafic de



stupéfiants et de psychotropes, la migration clandestine et la traite des êtres humains.

Les deux ministres ont également souligné la nécessité de renforcer la coordination dans la lutte contre la cybercriminalité, appelant à intensifier l'échange d'expériences et d'expertises entre les institutions sécuritaires et les établissements de formation des deux pays.

Il a, dans ce cadre, été convenu d'organiser une rencontre ultérieure rassemblant des experts des deux ministères afin d'élaborer une feuille de route pour appuyer les activités de coopération bilatérale.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont salué la profondeur des relations historiques et privilégiées entre l'Algérie et l'Egypte.

**SEYBOUSE**  
Quotidien indépendant d'informations générales times

Edité par la S.A.R.L. MEDIACOM PRESSE  
Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur general : Bicha salim  
Directeur de la publication : Noureddine Boukraa  
Directrice de la rédaction : Bicha Bariza Nesrine  
Tél/Fax : 038 45 58 35  
Tél/Fax : 038 45 58 36  
Tél/Fax : 038 45 58 37  
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times  
Site web: www.seybousestimes.dz  
Email: redaction@seybousestimes.dz  
contact@seybousestimes.dz  
Facebook : SEYBOUSE TIMES  
Impression : SIE Constantine  
Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER  
TEL : 021 73 71 28  
021 73 76 78  
021 74 99 81  
FAX : 021 73 95 59  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.  
Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

# Bourses Fulbright 2025/26 : Les États-Unis ouvrent les candidatures aux chercheurs algériens

L’ambassade des États-Unis en Algérie a annoncé, dimanche 23 novembre 2025, l’ouverture du programme Fulbright 2025/2026 pour les étudiants algériens. Ces bourses permettront aux lauréats d’effectuer des séjours de recherches dans des universités américaines. Ce programme permettra aux participants de mener des travaux de recherche ou d’intervenir comme conférenciers au sein d’établissements d’enseignement supérieur américains. L’ambassade met l’accent sur la nécessité que cette immersion soit un atout pour toutes les parties prenantes : le chercheur lui-même, son

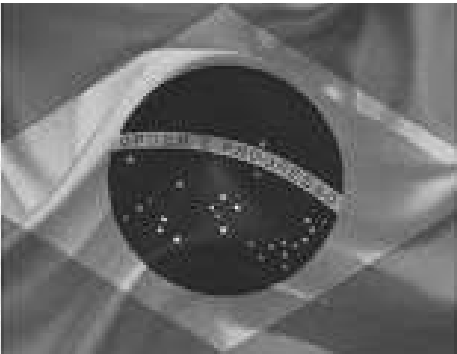
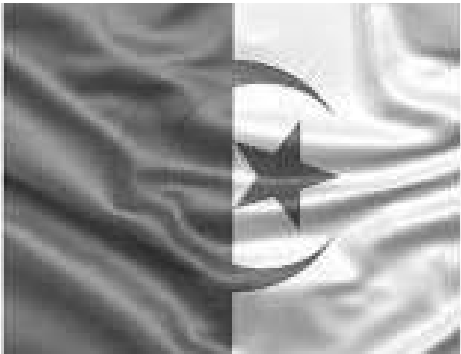
institution d’attache en Algérie, ainsi que l’université d’accueil aux États-Unis. Dans un communiqué mis en ligne dimanche sur ses réseaux sociaux, l’ambassade américaine détaille les modalités d’inscription à ce célèbre programme de bourses. **Bourses Fulbright 2025/2026: Quelles sont les conditions d’éligibilité ?** La nouvelle édition du programme de bourses Fulbright est ouverte aux candidats répondant aux critères suivants : •Posséder la nationalité algérienne ; •être titulaire d’un doctorat ou d’une qualification professionnelle jugée équivalente ;

•avoir une affiliation active à une université ou un institut de recherche en Algérie ; •Démontrer une maîtrise suffisante de la langue anglaise, essentielle pour mener à bien les projets de recherche. Le dossier de candidature doit obligatoirement inclure le projet de recherche détaillé et réaliste. Les propositions qui mettent en avant un engagement en faveur des échanges interculturels recevront une attention particulière. À noter que les personnes possédant la citoyenneté américaine ou une carte de résident permanent aux États-Unis ne sont pas éligibles. **Comment postuler aux bourses Fulbright 2025/2026 ?**

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 20 décembre 2025. Les dossiers doivent être soumis en ligne et comprendre obligatoirement un CV détaillé, trois lettres de recommandation, une bibliographie, ainsi qu’une lettre d’invitation provenant d’une université américaine. Par ailleurs, tout dossier soumis en langue autre que l’anglais doit être accompagné d’une traduction certifiée par un traducteur agréé. L’ambassade des États-Unis en Algérie insiste sur le fait que les dossiers incomplets ou reçus après la date limite des candidatures seront rejetés. De plus, toute tentative de falsification entraînera l’exclusion immédiate du candidat

du processus de sélection. La sélection repose sur l’excellence académique et la pertinence du projet de recherche. Les candidats retenus devront obtenir un visa J-1 avant leur départ. Le programme exclut formellement les activités de consultation entre institutions et la recherche médicale clinique impliquant des patients. En outre, les boursiers Fulbright sont invités à agir comme ambassadeurs culturels et à partager leur expérience à leur retour en Algérie. Pour toute question, veuillez contacter la section des affaires publiques de l’ambassade à l’adresse [algiers\\_eolxchanges@state.gov](mailto:algiers_eolxchanges@state.gov).

# Viande, aviation, automobile : L’Algérie et le Brésil ouvrent un nouveau chapitre commercial



L’Algérie et le Brésil ont tenu, mardi à Brasilia, la sixième session de leurs consultations politiques bilatérales. La rencontre a été présidée par le secrétaire général du ministère algérien des Affaires étrangères, Lounès Magramane, et son homologue brésilienne, Laura Da Rocha. Ce dialogue régulier entre les deux pays vise à renforcer une coopération qui ne cesse de se développer depuis plusieurs années, notamment sur les plans économique et stratégique. Selon le communiqué du ministère des Affaires étrangères, les discussions ont d’abord porté sur l’état des relations d’amitié entre Alger et Brasilia. Les deux responsables ont souligné l’importance de consolider ce partenariat, fondé sur une longue tradition d’échanges politiques et économiques. Ils ont également insisté sur la nécessité d’exploiter pleinement les opportunités offertes par les deux marchés, en particulier dans les secteurs porteurs. **L’Algérie et le Brésil négocient de nouveaux axes de coopération stratégique** Un volet important de la rencontre a été consacré aux échanges commerciaux et aux négociations en cours entre les deux pays, notamment dans les domaines de la viande, de l’aéronautique et de l’automobile. L’Algérie considère le Brésil comme un acteur majeur dans ces filières, alors que Brasilia voit en Alger un marché stratégique en Afrique du Nord et une porte d’entrée vers la région méditerranéenne. Les deux délégations ont aussi mis l’accent sur le renforcement de la coopération économique à travers plusieurs axes prioritaires : l’investissement direct, l’agriculture, l’enseignement supérieur

et la recherche scientifique, l’industrie et le transport maritime. Pour Alger, ces secteurs représentent des leviers essentiels pour diversifier son économie et attirer de nouveaux partenariats. De son côté, Brasilia a exprimé sa volonté d’intensifier sa présence dans la région grâce à des projets conjoints plus structurés. **Gaza, Sahara, Sahel : L’Algérie et le Brésil harmonisent leurs positions diplomatiques** Au-delà des questions économiques, la dimension politique et diplomatique a occupé une place centrale dans les discussions. Les deux responsables ont échangé leurs analyses sur plusieurs dossiers internationaux sensibles. La situation humanitaire à Gaza, la question du Sahara occidental, ainsi que l’instabilité persistante au Sahel ont fait l’objet d’un échange approfondi. Les deux pays ont réaffirmé leur convergence de vues sur la nécessité de solutions pacifiques, du respect du droit international et du rôle clé de la diplomatie. Enfin, la rencontre a permis d’aborder le sujet de la coopération multilatérale, notamment la réforme des institutions des Nations unies. Alger et Brasilia partagent la même vision sur l’importance d’un système international plus représentatif, capable de mieux refléter les équilibres géopolitiques actuels. Cette sixième session des consultations politiques confirme ainsi la dynamique ascendante des relations algéro-brésiliennes. Les deux pays entendent poursuivre leurs efforts afin de transformer leur coopération en une véritable alliance stratégique, au service du développement et de la stabilité régionale.

# Investissements : Alger et Le Caire ouvrent une nouvelle étape de collaboration



En marge des travaux de la Haute Commission mixte algéro-égyptienne, l’Agence algérienne de promotion de l’investissement (AAPI) et l’Autorité générale pour l’investissement et les zones franches égyptienne (GAFI) ont tenu, les 23 et 24 novembre au Caire, la première réunion de leur commission technique dédiée à la coopération dans le domaine de l’investissement. Une étape clé qui marque une volonté commune d’intensifier les échanges économiques entre les deux pays. Présidée par Hossam Heiba, PDG de la GAFI, et Omar Rekkache, directeur général de l’AAPI, cette rencontre de deux jours a réuni des responsables et experts des deux institutions. L’objectif principal de cette dernière était de développer une coopération opérationnelle, d’améliorer les services offerts aux investisseurs ainsi que moderniser les mécanismes d’accompagnement pour stimuler les projets bilatéraux. Dans son allocution d’ouverture, Omar Rekkache a qualifié cette réunion d’« étape qualitative dans le renforcement des relations économiques ». Il a rappelé que les investissements égyptiens en Algérie connaissent une progression notable, avec 21 projets enregistrés depuis 2023, auxquels s’ajoutent plusieurs demandes d’extension. Des chiffres révélateurs de la croissante attractivité du marché algérien. **Des réformes algériennes saluées** Le directeur de l’AAPI a présenté les grandes réformes économiques engagées par l’Algérie pour bâtir une économie diversifiée, résiliente et tournée vers les secteurs productifs. Ces transformations reposent sur un cadre institutionnel stabilisé, une plus grande ouverture aux initiatives

privées et un effort constant de simplification des procédures. Rekkache a particulièrement insisté sur l’impact de la nouvelle loi sur l’investissement, qui fournit une vision claire, des garanties durables et un environnement propice aux investisseurs nationaux comme étrangers. L’Algérie et l’Égypte disposent toutes deux d’un potentiel économique important, soutenu par des expertises techniques reconnues dans plusieurs secteurs stratégiques. Ces atouts communs offrent de larges perspectives pour des projets conjoints dans l’industrie, l’énergie, l’agroalimentaire ou encore les technologies numériques. **Opportunités de coopération** Pour sa part, Hossam Heiba a salué la tenue de cette première réunion qu’il a décrite comme une avancée significative pour approfondir la coopération. Il a souligné les réformes en cours en Égypte, orientées vers un environnement plus favorable au secteur privé, avec une gouvernance renforcée et une digitalisation élargie. Il a également encouragé les opérateurs économiques algériens à intensifier leur présence en Égypte, assurant que la GAFI est prête à offrir toutes les facilités nécessaires, notamment grâce à l’expansion des services numériques. Les travaux se sont achevés par la signature du procès-verbal et l’accord sur l’organisation de la deuxième session de la commission technique en Algérie en 2026. Une confirmation de l’engagement des deux pays à inscrire leur coopération économique dans la durée, avec une vision plus intégrée et plus ambitieuse.

# Lancement de la plateforme du Prix du président de la République pour le Chercheur innovant pour l'année 2026

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a annoncé, dimanche dans un communiqué, le lancement de la plateforme du "Prix du président de la République pour le Chercheur innovant" pour l'année 2026.

Placée sous le slogan "Nous innovons aujourd'hui pour construire l'Algérie de demain", la plateforme est ouverte aux inscriptions à cette compétition dès aujourd'hui à 15h00, précise le communiqué.

A cette occasion, le ministère a invité les chercheurs et les étudiants à s'inscrire et à soumettre leurs dossiers de candidature via le lien: <https://algerianpresidentaward.dz>. Ce prix, institué par décret présidentiel, récompense les



meilleurs travaux de recherche scientifique qui contribuent à l'innovation et au développement durable en Algérie.

Les travaux de recherche concernent huit domaines à savoir: les sciences et les technologies, les sciences humaines et sociales, la santé et les sciences biomédicales, l'environnement et le développement durable, l'alimentation et l'eau, la sécurité énergétique, la sécurité hydrique, et la paix et la sécurité.

# Valorisation des résultats de la recherche scientifique Baddari inaugure une entreprise de traitement des déchets industriels liquides

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a inauguré, mercredi à Alger, une entreprise de traitement des déchets industriels liquides au niveau du Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE) d'El Harrach.

Lors d'une visite d'inspection au CRTSE, M. Baddari a inauguré cette entreprise, première du genre au niveau des centres de recherche, agréée par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, avec un chiffre d'affaires de 6 millions de DA.

L'entreprise traite et recycle les effluents industriels dangereux ne pouvant être rejetés dans le réseau d'assainissement, et ce, dans le cadre de la valorisation des résultats de la recherche scientifique pour en faire une valeur ajoutée pour l'économie



nationale.

M. Baddari a également visité le laboratoire de caractérisation des matériaux par microsonde électronique (EPMA), où il a précisé que "cet appareil, le seul en Afrique, a permis aux chercheurs d'analyser plusieurs terres rares en Algérie".

Le ministre a ensuite visité le laboratoire laser, avant de s'arrêter à une exposition de produits et de prototypes développés et lancés sous forme de start-up par différents porteurs de projets incubés au niveau de ce Centre, dont les principaux projets stratégiques étaient également

présentés.

Au terme de sa visite, M. Baddari a souligné que le CRTSE "contribue à la valorisation des résultats de la recherche scientifique à travers la création d'entreprises économiques, conformément à la nouvelle orientation du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique visant à soutenir l'économie nationale, dans le cadre du programme du Gouvernement et des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

En 2025, ce centre a "créé six (6) entreprises issues de la recherche scientifique, avec un chiffre d'affaires de 120 millions de DA, et six (6) start-up, témoignant de la contribution de la recherche scientifique à l'économie nationale et à la création d'emplois, conformément aux orientations du président de la République", a ajouté le ministre.

# Mme Krikou supervise le lancement du programme national de gestion intégrée des déchets

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a lancé, mardi à Ouled Djellal, le programme national de gestion intégrée des déchets au profit des gestionnaires des assemblées élues et des entreprises de traitement, dans le cadre de la loi 25-02 du 20 février 2025 modifiant et complétant la loi n 19-01 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets.

La ministre a souligné, lors de son intervention dans la salle de réunions du siège de la wilaya en présence des présidents des assemblées populaires communales (APC) d'Ouled Djellal, que ce programme, initié par son ministère, vise à former les responsables concernés aux "systèmes de gestion des déchets et aux plans communaux".

Elle a précisé que ce programme, lancé à Ouled Djellal en tant que modèle pilote, sera généralisé aux autres wilayas du pays dans le cadre du plan d'action du ministère, et bénéficiera à tous les responsables locaux et aux gestionnaires des établissements de traitement des déchets, et aura un impact positif sur la gestion locale, en particulier sur l'environnement et la qualité de la vie.

Lors d'une visite d'une exposition dédiée à l'environnement, organisée à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) Smati-Bouزيد, au



chef-lieu de wilaya, à laquelle ont participé les stagiaires de cet établissement et des membres des associations environnementales locales, la ministre a souligné "l'importance de former les jeunes dans les spécialités en relation avec l'environnement pour leur inculquer le professionnalisme nécessaire pour traiter les problèmes qui nuisent à l'environnement". Elle a indiqué, à cet égard, qu'à la suite du renforcement du contenu de la formation avec quatre nouvelles spécialités dans le domaine de l'environnement, à savoir "le recyclage des déchets organiques", "le guide touristique environnemental", "le recyclage des déchets électroniques et électriques" et "l'installation et la maintenance des panneaux solaires", en coordination avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, "la première session de formation pratique dans l'installation et la maintenance des panneaux solaires sera lancée au profit des stagiaires de la wilaya d'Ouled Djellal, au niveau de l'Institut national de formations environnementales à Alger, et sera généralisée à tous les stagiaires des

structures de formation professionnelle à travers le pays, ce qui soutiendra l'orientation de l'Algérie vers les énergies renouvelables, l'économie verte, les énergies propres et la préservation de l'environnement et de la santé publique".

Mme Krikou a également appelé, au cours d'un échange avec des représentantes d'associations locales, à "encourager l'engagement des femmes rurales dans l'entrepreneuriat environnemental en tant que soutien au développement national".

La ministre a également donné le coup d'envoi d'une "caravane environnementale numérique" destinée aux enfants, visant à ancrer chez les plus jeunes la nécessité de préserver l'environnement.

Elle a souligné, à cette occasion, qu'il sera créé 2.500 clubs environnementaux au sein des établissements éducatifs à travers le pays, dont 16 dans la wilaya d'Ouled Djellal.

La ministre, accompagnée du wali, Abderrahmane Dehimi, avait entamé sa visite dans la wilaya d'Ouled Djellal par l'inspection, au chef-lieu de wilaya, du Centre d'enfouissement technique (CET), avant de superviser une campagne de reboisement dans les alentours immédiats du centre et de visiter une entreprise privée spécialisée dans la production de pesticides.

# Le système de gestion des déchets ménagers au centre d'une réunion de coordination

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Mahmoud Djamaa, a présidé, lundi, une réunion de coordination consacrée à la présentation du système de gestion des déchets ménagers et assimilés, en prévision de son entrée en phase d'expérimentation dans quatre wilayas avant sa généralisation, indique un communiqué du ministère. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à "la généralisation de la numérisation et à l'amélioration continue des services publics", ainsi qu'en conformité avec les directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, données lors de sa réunion avec les walis de la République par visioconférence le 8 octobre dernier, visant à "intégrer des solutions innovantes dans les efforts d'amélioration du service public dans le domaine de la propreté de l'environnement et de la gestion des déchets ménagers".

Ce projet, développé en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique par le biais du Centre de recherche en environnement (CRE) de la wilaya d'Annaba, où il a fait l'objet d'une phase expérimentale, constitue "un système numérique unifié pour le suivi de la gestion des déchets à toutes les étapes, depuis la collecte en passant par le traitement jusqu'à la valorisation", ajoute le communiqué.

Au cours de la réunion, les cadres du Centre et des établissements concernés ont présenté un exposé



détaillé, accompagné d'une vidéo explicative mettant en lumière le rôle de ce système dans l'organisation de la collecte des déchets et l'optimisation de la distribution des moyens.

Les explications nécessaires ont également été fournies pour le lancement de sa phase d'expérimentation dans les wilayas de Blida, Boumerdès, Tipaza et Alger, afin d'évaluer son efficacité opérationnelle avant sa généralisation aux autres wilayas, selon le communiqué.

A cette occasion, le SG du ministère a souligné "l'importance de ces outils modernes", rappelant les instructions du ministre quant à l'importance d'améliorer les performances des collectivités locales pour la prise en charge optimale du volet de la propreté publique", outre la nécessité de "remédier aux dysfonctionnements enregistrés" et de "faire un usage optimal des ressources disponibles, tout en réalisant un diagnostic précis des points faibles qui nécessitent soutien et accompagnement".

Il a, en outre, indiqué que ces systèmes développés constituent "un outil d'aide à la prise de décision, permettant d'améliorer le suivi continu de la prise en charge de ce volet, ainsi que de prévoir son évolution à court et moyen terme", conclut le communiqué.

# Scandale de maïs subventionné : Lourd réquisitoire contre les accusés

Le procureur de la République près le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed a requis les peines les plus sévères à l'encontre des accusés dans une affaire de corruption liée à la spéculation et à la manipulation de quantités de maïs importé et subventionné par l'État, détourné de sa destination initiale. Les réquisitions ont varié entre 12, 10 et 7 années de prison ferme, assorties de la confiscation de l'ensemble des biens saisis.

Dans le détail, le représentant du ministère public a demandé une peine de 12 ans de prison ferme et une amende de 10 millions de dinars à l'encontre du principal accusé, « B.N. », homme d'affaires et propriétaire de la société privée

d'importation de maïs destiné à l'alimentation animale, « B.N. Tracom ». Il a également requis des peines allant de 7 à 10 ans de prison ferme, assorties d'une amende d'un million de dinars contre ses frères, « B.A. », « B.M. », « B.H. » et « B.A. ». Les mêmes peines ont été sollicitées pour les autres mis en cause : cadres des directions des Impôts et du Commerce, ainsi que des commerçants sous-traitants impliqués dans l'affaire.

**Le procès et les accusés**

Pas moins de 17 accusés ont comparu devant la deuxième chambre du pôle économique et financier. En tête, le principal inculpé, propriétaire de la société « B.N. Tracom », basée à Magra dans la wilaya de M'Sila, spécialisée dans l'importation

de maïs destiné aux produits alimentaires pour animaux. À leurs côtés, des cadres de la Direction du commerce et de la promotion des exportations, des fonctionnaires et plusieurs commerçants, poursuivis pour de lourdes accusations : spéculation illégale, détournement de marchandises subventionnées, participation au détournement de fonds publics, pratiques commerciales illégales et pratiques commerciales frauduleuses.

L'enquête, menée entre 2021 et 2023, a été ouverte sur instruction du procureur de la République de M'Sila, suivant un ordre du parquet général près la Cour de M'Sila. Les investigations ont été confiées à la brigade de recherche et d'investigation du groupement territorial de la

Gendarmerie nationale, après un rapport administratif faisant état de soupçons de malversations au sein de la Direction du commerce. Les anomalies relevaient notamment de manipulations autour de maïs importé par la société « B.N. Tracom », dont le siège social se trouve à Magra, spécialisée dans la production d'aliments pour bétail.

Les investigations ont mis au jour l'entrée de quantités massives de maïs via le port, immédiatement détournées vers des destinations non autorisées. Pourtant, son importation bénéficiait d'un prix subventionné par l'État afin d'en assurer la disponibilité dans le marché local et de contenir la hausse des prix des aliments pour bétail. En l'espace de seulement six mois, la société a



importé plus de 162 000 tonnes, revendues ensuite à d'autres opérateurs économiques, malgré l'existence d'un moulin à Magra. Les enquêteurs ont confirmé que cette structure n'a procédé à aucun broyage, préférant revendre les cargaisons à des prix élevés, avec la complicité de plusieurs fonctionnaires du commerce et des impôts.

# PUBG MOBILE débarque officiellement en Algérie : Serveurs locaux et paiements en dinar au programme



Le marché algérien du jeu vidéo franchit une nouvelle étape. Ce mardi, le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé un accord historique avec l'éditeur de PUBG MOBILE et plusieurs services numériques et plateformes OTT, dont WeChat.

Lors d'une rencontre entre le ministre Sid Ali Zerrouki et les responsables de l'entreprise, plusieurs priorités ont été fixées

pour accompagner l'expansion du jeu et renforcer la régulation du secteur. Selon le communiqué officiel, l'accent sera mis sur la sécurité des enfants et des adolescents, avec des mécanismes de contrôle parental pour encadrer leur activité sur les plateformes.

## PUBG MOBILE s'installe en Algérie : Des mesures phares pour un écosystème de jeu sécurisé et amélioré

Au cœur des discussions, plusieurs décisions concrètes ont émergé, répondant directement aux préoccupations des parents et aux frustrations des joueurs. L'objectif est double, protéger les plus jeunes et offrir une expérience de jeu

techniquement optimale. Parmi les engagements les plus significatifs, on trouve :

- Le renforcement des outils de contrôle parental pour surveiller l'activité des enfants et des mineurs.
  - L'adaptation du contenu du jeu pour mieux refléter et respecter la culture nationale.
  - L'installation, pour la première fois en Algérie, de serveurs locaux dédiés.
  - L'introduction du paiement en dinar algérien via des cartes prépayées pour toutes les transactions dans le jeu.
- Le ministre Sid Ali Zerrouki a salué la création d'une « environnement de jeu sûr et responsable qui

respecte les spécificités de notre société ». Cette série de mesures marque une étape importante dans la relation entre les autorités algériennes et les géants mondiaux du numérique.

## La vision à long terme : Du divertissement à l'émergence d'une filière

En outre, l'accord dépasse le cadre du simple jeu pour dessiner une collaboration économique prometteuse. La société éditrice de PUBG Mobile a manifesté son intérêt pour le dynamisme de la communauté algérienne. Elle souhaite parrainer des événements dédiés aux joueurs, aux créateurs de contenu et aux professionnels locaux du secteur.

Cette volonté ouvre la porte à de futurs partenariats qui pourraient donner un coup d'accélérateur à l'industrie du jeu vidéo en Algérie. L'idée est de profiter de l'expertise et de la notoriété d'un leader mondial pour aider à structurer et à développer les compétences locales. L'objectif final est de faire émerger des talents algériens dans un secteur en pleine croissance.

Enfin, l'annonce de ce partenariat avec le développeur de PUBG Mobile représente bien plus qu'une amélioration technique. Elle illustre une nouvelle approche des autorités algériennes face à l'économie numérique.

# Black Friday : GNV propose jusqu'à -50 % sur les traversées France-Algérie

La compagnie maritime italienne GNV a annoncé une importante promotion permettant d'obtenir jusqu'à 50 % de réduction sur le prix des billets de traversées entre la France et l'Algérie, dans le cadre des offres du Black Friday.

Cet hiver, GNV célèbre le Black Friday avec d'importantes promotions : la compagnie offre jusqu'à 50 % de réduction sur les traversées vers l'Algérie. Une occasion à saisir par les passagers de planifier leurs voyages à prix réduits.

La compagnie maritime italienne invite ses voyageurs à réserver dès maintenant leurs retrouvailles familiales et à redécouvrir les parfums de l'Algérie. L'offre de -50 % est valable pour toutes les réservations effectuées entre le 26 novembre et le 2 décembre 2025.

## Jusqu'à 50 % de réduction sur les billets de voyage entre la France et l'Algérie

En choisissant l'offre Black Friday de GNV, les voyageurs bénéficient de nombreux avantages, à

commencer par une réduction immédiate de 50 % sur le prix du billet.

Cette promotion leur permet également de garantir les meilleurs tarifs grâce à la réservation anticipée pour des voyages s'étendant jusqu'en septembre 2026. En plus de profiter de la qualité et du confort des traversées de GNV, ils bénéficient de facilités de paiement simples et sécurisées, ayant la possibilité de régler leurs voyages en plusieurs fois via Scalapay ou PayPal.

La promotion de 50 % s'applique au prix total du billet (hors taxes, repas, options et préventes) et est valable pour tous les voyages de la compagnie au départ de Sète vers Alger et Béjaïa, programmés jusqu'en septembre 2026.

## Nouveaux départs disponibles sur les lignes vers l'Algérie

Par ailleurs, GNV annonce une deuxième bonne nouvelle : les lignes Sète – Alger et Sète – Béjaïa sont désormais ouvertes à la vente pour la période de janvier à mai 2026. Les voyageurs peuvent ainsi



planifier leurs traversées directes entre la France et l'Algérie en toute sérénité, grâce à des départs hebdomadaires fixés chaque pardi pour Alger et chaque samedi pour Béjaïa.

Pour encourager les réservations

anticipées, la compagnie maritime italienne propose d'autres réductions allant jusqu'à 40 %. Afin d'offrir plus de flexibilité, GNV permet également de réserver avec seulement 10 % d'acompte ou d'annuler gratuitement jusqu'à 28 jours avant le départ. Les places

étant limitées, il est fortement recommandé de réserver sans attendre.

Le transporteur italien rappelle que l'offre est valable sur les traversées programmées jusqu'en septembre 2026 et s'applique sur le prix total du billet, hors taxes et repas.

## ANNABA : Evaluation des projets proposés dans le cadre du Programme d'Appui au Développement Social et Économique des Communes

**R.C**  
Le wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, a présidé, avant-hier soir, une réunion dédiée à l'évaluation des projets proposés dans le cadre du Programme d'Appui au Développement Social et Économique des Communes. La réunion a réuni divers directeurs exécutifs, présidents des conseils populaires municipaux et secrétaires généraux des communes. Lors de ce conclave, le wali a souligné la nécessité de respecter les normes de hiérarchisation des projets



en fonction de la répartition géographique de la population, et d'adopter des priorités dans les opérations d'enregistrement, en tenant compte des résultats précédemment vérifiés dans la mise en œuvre des programmes de développement.



Le wali a également insisté sur la priorité à accorder aux secteurs de l'éducation, de l'alimentation en eau potable et de la santé publique, étant donné qu'ils sont directement liés aux préoccupations des citoyens.

## Le wali, Abdelkrim Lamouri, reçoit la Directrice générale de l'Agence Nationale de Gestion des Micro-entreprises

**R.C**  
En marge du Salon Régional des micro-entreprises, organisé sous le slogan Micro-crédit pour un développement durable, le wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, a reçu au siège de la wilaya, la Directrice Générale de l'Agence Nationale de Gestion des micro-entreprises. Rappelons que le wali avait rehaussé de sa présence l'ouverture du salon des micro-entreprises, marqué par des expositions, et une série de réunions et d'ateliers mettant en



lumière le rôle vital des micro-entreprises dans le soutien aux initiatives des jeunes et des femmes, et dans la promotion de l'esprit d'entrepreneuriat local. L'événement a été



l'occasion de partager des expériences, de présenter des projets réussis et de souligner l'importance du partenariat pour un développement inclusif et durable.

## ANNABA : Commémoration du 51<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de l'Union Générale des Paysans Algériens

**R.C**  
Dans le cadre de la promotion du travail sur le terrain et de l'appui au partenariat avec les différentes instances professionnelles, il a été procédé à la commémoration du 51<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de l'Union Générale des Paysans Algériens. Ont participé à la cérémonie de commémoration de cet important événement le secrétaire de wilaya, la directrice des services agricoles, du chef de la chambre de l'agriculture, du représentant de la conservation des forêts ainsi que du représentant de



la Banque d'agriculture et de développement rural. Lors de cette cérémonie il a été réaffirmé l'engagement total des autorités locales à accompagner les agriculteurs,



en poursuivant leur soutien. Rappelant qu'il s'agit d'un levier essentiel dans le développement local et la souveraineté alimentaire du pays.

## ANNABA / CHÉTAÏBI

### Réunion de coordination sur la prévention des maladies hydriques



Imen.B

Une réunion de coordination s’est tenue, hier, au niveau de la daïra de Chétaïbi, présidée par le Chef de daïra, Walid Zernadji. Cette session fait partie des rencontres périodiques de la commission de la daïra chargée de la prévention des maladies à transmission hydrique, au moment où plusieurs communes renforcent leurs dispositifs sanitaires face aux risques liés à l’eau. Le programme de cette réunion porte principalement sur les points suivants : l’état des maladies à transmission hydrique, leurs facteurs de risque et les mesures de prévention à maintenir ou à renforcer. La présentation de suivi de la situation sanitaire à travers l’ensemble du territoire de la commune de chétaïbi, telle qu’exposée, inclue les réseaux d’approvisionnement en eau, l’assainissement et l’hygiène publique. La réunion s’est déroulée en présence de plusieurs responsables et acteurs institutionnels concernés par



la gestion sanitaire locale, notamment, les vice-présidents chargés des travaux publics, de l’environnement et du cadre de vie, le chef de l’unité locale de la protection civile, le chef adjoint de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale, un représentant de la direction du commerce, le responsable du secteur local de l’Algérienne des Eaux. Cette rencontre vise à renforcer la vigilance sanitaire face aux maladies liées à l’eau, à évaluer les conditions d’hygiène et d’assainissement au niveau local, d’identifier les défis urgents nécessitant des interventions conjointes, de consolider la coordination intersectorielle pour une réponse rapide et efficace, enfin d’assurer un suivi régulier de l’approvisionnement en eau potable et de la qualité des réseaux. Cette démarche s’inscrit dans une stratégie continue visant à protéger la santé publique et à garantir un environnement sain pour les habitants de chétaïbi.

## ANNABA / Transport par télécabine

### Mission sur le terrain pour résoudre le problème des coupures électriques du téléphérique

S.Y

Les services de la direction des transports d’Annaba ont effectué une sortie technique à la station du téléphérique de Seraïdi. Cette démarche répond aux instructions du wali d’Annaba, soucieux d’assurer la bonne continuité du service public, alors que des coupures électriques répétées perturbent le fonctionnement de l’infrastructure. Plusieurs responsables ont pris part à cette visite, dont les directeurs des transports, de l’énergie et des mines, de la Sonelgaz ainsi que de l’entreprise ETAC, chargée de l’exploitation du téléphérique. Ensemble, ils ont examiné l’état du réseau électrique, ses points d’alimentation et les facteurs susceptibles de provoquer ces interruptions. Les équipes techniques ont procédé à des constats précis afin d’identifier l’origine



des perturbations. Les conclusions attendues permettront d’envisager des solutions rapides et durables pour éviter la répétition des coupures électriques qui affectent les usagers et ralentissent le fonctionnement normal de la ligne. Les services concernés ont affirmé leur volonté d’agir efficacement pour garantir une exploitation stable du téléphérique, un moyen de transport essentiel pour les habitants de Seraïdi et les visiteurs de la région.

## ANNABA / EL HADJAR

### Renforcement du suivi des projets et des établissements scolaires

S.Y

La daïra d’El Hadjar a accueilli une réunion technique consacrée au suivi de plusieurs dossiers prioritaires concernant les communes d’El Hadjar et de Sidi Amar. La séance, présidée par le chef de daïra, résulte des orientations du wali d’Annaba, Abdelkrim Lamouri, qui a appelé à un contrôle rigoureux de l’avancement des actions locales. La rencontre a réuni les présidents par intérim des assemblées populaires communales des deux municipalités, les secrétaires généraux de la daïra d’El Hadjar, du P/APC de Sidi Amar, ainsi que les représentants des services techniques et des sections administratives concernées. Au cœur des échanges, l’état d’avancement des projets de développement financés par différentes sources, l’exécution des budgets et la clôture des opérations en cours. La situation des écoles primaires a également occupé une place importante, avec un point précis sur la restauration scolaire, le transport des élèves, le chauffage et le raccordement à Internet. À l’issue des discussions, plusieurs instructions fermes



ont été annoncées. Les responsables sont appelés à accélérer la consommation des crédits et à renforcer leur présence sur le terrain pour vérifier l’avancée réelle des chantiers. Des avertissements seront adressés aux entreprises accusant du retard, tandis que le respect strict des délais contractuels, sans compromis sur la qualité des travaux, a été réaffirmé. Une attention particulière a été également portée sur les conditions de scolarisation dans les écoles primaires. Les équipes chargées du suivi devront intensifier leurs contrôles concernant le chauffage, la restauration et les services de base, afin de garantir un environnement d’apprentissage sûr et adéquat pour les élèves des deux communes.

## ANNABA / DIRECTION DU TOURISME ET DE L’ARTISANAT

### Première session régionale de formation sur la numérisation et la promotion touristique

S.Y

L’hôtel Seybouse International de la ville d’Annaba a abrité, les 26 et 27 novembre 2025, la première session régionale de formation destinée aux agences de tourisme et de voyages de l’Est du pays. Organisée par la direction du tourisme et de l’artisanat de la wilaya, cette rencontre s’est tenue sous le thème de la numérisation et la promotion touristique, deux enjeux devenus essentiels pour la relance et la modernisation du secteur. L’ouverture officielle de la session s’est déroulée en présence de responsables locaux, de professionnels du tourisme et de représentants d’agences venus de plusieurs wilayas. Les organisateurs ont insisté sur la nécessité pour les opérateurs touristiques d’adopter de nouveaux outils numériques, capables de renforcer la visibilité des destinations algériennes et de mieux répondre aux exigences d’un public connecté. Durant ces deux jours, les participants ont assisté à plusieurs ateliers consacrés aux techniques de communication digitale, à la gestion des plateformes en ligne, ainsi qu’aux méthodes modernes de promotion des circuits touristiques. Les intervenants ont



également mis en lumière les opportunités offertes par les réseaux sociaux, devenus un levier incontournable pour attirer une clientèle nationale et internationale. Cette première édition, saluée par les participants, marque une étape importante dans l’accompagnement des agences de voyages de la région Est. Elle témoigne de la volonté des autorités locales de dynamiser le secteur touristique à travers des outils innovants et adaptés aux tendances actuelles du marché.

## ANNABA / SÛRETÉ DE WILAYA : Présence renforcée de la police pour fluidifier la circulation routière

**S.Y**  
La police d’Annaba a déployé plusieurs équipes sur le terrain afin d’assurer une circulation fluide dans les principaux axes de la ville. Cette mobilisation intervient alors que la wilaya connaît des perturbations météorologiques

pouvant réduire la visibilité et rendre la conduite plus délicate pour les usagers de la route. Selon les services de sûreté de la wilaya, les patrouilles ont été positionnées aux carrefours à forte fréquentation pour réguler le trafic, prévenir les embouteillages et apporter une assistance

immédiate en cas d’incident. Les agents ont également multiplié les opérations de sensibilisation auprès des automobilistes, en les invitant à respecter les règles de sécurité routière, à adapter leur vitesse et à rester vigilants face aux risques de dérapage. La police d’Annaba rappelle que la

prudence demeure le meilleur moyen d’éviter les accidents, notamment durant les périodes de changement climatique. Elle réaffirme par ailleurs son engagement à protéger les citoyens, soulignant que leur sécurité reste une priorité. « Nous sommes fiers d’être à vos



côtés », ont indiqué les services de police, qui appellent une nouvelle fois les conducteurs à faire preuve de responsabilité pour garantir la sécurité de tous.



témoigne de l’importance de l’opération, tant sur le plan environnemental que sécuritaire. Il est important de sensibiliser les communes et les citoyens à l’importance d’une gestion durable des déchets. Grâce à cette opération, les autorités locales renforcent leurs actions de protection de l’environnement tout en contribuant à la sécurité des espaces naturels.

## ANNABA / DIRECTION DE L’ENVIRONNEMENT : Opération de collecte des pneus usagés pour prévenir les incendies dans les zones forestières

**Imen.B**  
Dans le cadre des efforts de prévention et de lutte contre les incendies au niveau des communes, en particulier celles situées dans les zones forestières, la direction de l’environnement a supervisé une vaste opération de collecte des pneus en caoutchouc usagés. Cette initiative s’inscrit dans une stratégie proactive visant à

réduire les sources potentielles d’incendies et à améliorer la gestion des déchets spéciaux. Menée en coordination avec les communes concernées et les services des forêts, cette opération a pour objectif de récupérer les pneus abandonnés ou entreposés de manière anarchique, afin de les transférer vers une entreprise agréée spécialisée dans la valorisation de ce type de déchets.

La présence de pneus usagés dans ou à proximité des zones forestières représente en effet un risque majeur pouvant contribuer à la propagation rapide des feux en cas d’incendie en raison de leur inflammabilité. Le processus de collecte et de transfert a été lancé dès le début de la semaine. Les équipes mobilisées ont procédé au ramassage des pneus de différents sites, avant de les

charger et de les transporter vers l’entreprise en charge de leur recyclage. L’opération est toujours en cours, et d’autres quantités seront progressivement récupérées dans les jours à venir. Selon les données communiquées, la quantité déjà enlevée par l’entreprise agréée atteint 22 tonnes, soit l’équivalent d’environ 2.000 pneus de tailles diverses. Ce volume considérable

## ANNABA / BERRAHAL : Les équipes de soins à domicile poursuivent leurs interventions auprès des patients immobilisés

## Les équipes de soins à domicile poursuivent leurs interventions auprès des patients immobilisés

**S.Y**  
Sous la supervision de la directrice de l’Établissement Public de Santé de Proximité (EPSP) commune de Berrahal, les équipes de soins à domicile

poursuivent leurs tournées auprès des patients dont l’état de santé ne leur permet pas de se déplacer vers les structures médicales. Récemment, l’équipe de soins à domicile relevant de la polyclinique “Bounouba Belkacem” est

intervenue dans la localité de la circonscription “Benaouda Benmostefa”, où elle a pris en charge deux patients nécessitant un suivi médical régulier. Les professionnels de santé ont assuré les soins indispensables, un

accompagnement personnalisé ainsi qu’une évaluation de l’évolution de l’état de chaque patient. Cette action vise à garantir un accès équitable aux services de santé, en portant l’assistance médicale directement au domicile des

personnes les plus vulnérables. Les équipes, saluées pour leur dévouement, continuent d’assurer un service essentiel pour de nombreuses familles qui comptent sur ce dispositif pour maintenir un suivi médical de qualité.



investigations et des auditions, toutes les procédures légales ont été engagées à l’encontre des mis en cause. Les cinq suspects ont été présentés devant le procureur de la république territorialement compétent, afin de répondre des faits qui leur sont reprochés.

## EL TARF / SÛRETÉ DE WILAYA : La brigade mobile de la police judiciaire de Drean démantèle deux réseaux de trafic de drogue

**Imen.B**  
La Sûreté de la wilaya d’El Tarf, représentée par la Brigade mobile de la police judiciaire de Dréan, a réalisé deux opérations distinctes ayant permis l’arrestation de cinq (05) individus impliqués dans le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes. Ces

interventions s’inscrivent dans le cadre de la lutte continue menée par les services de sécurité contre toutes les formes de criminalité, notamment celles liées à la drogue. Suite à des informations précises faisant état de l’activité de plusieurs personnes impliquées dans la vente illégale de psychotropes, les éléments de

la BMPJ ont lancé une opération ciblée qui a abouti à l’arrestation de 4 suspects et la saisie de 60 comprimés de psychotropes, la récupération d’une arme blanche prohibée, ainsi qu’une somme de 125.000 DA, issue des ventes illicites, et la mise en fourrière d’un véhicule touristique utilisé dans le cadre de leurs

activités criminelles. Dans une autre intervention distincte, la même brigade est parvenue à interpellier un cinquième individu activement impliqué dans le trafic de stupéfiants. L’opération a permis la saisie de 30 plaquettes de kif traité, 15 comprimés de substances psychotropes. À l’issue des

## ANNABA / PROTECTION CIVILE : Accident mortel sur la RN44 : Une femme perd la vie après avoir été heurtée par un véhicule

## Accident mortel sur la RN44 : Une femme perd la vie après avoir été heurtée par un véhicule

**Imen.B**  
Dans le cadre de leurs interventions d’urgence, les équipes de la protection civile d’Annaba sont intervenues, avant-hier, suite à un

grave accident de la circulation. L’incident s’est produit sur la route nationale RN.44, au niveau de la commune et daïra d’El Bouni. Selon les premières informations, un véhicule de tourisme a percuté une femme,

provoquant un choc d’une violence telle que la victime est décédée sur le coup. Les secouristes dépêchés rapidement sur place n’ont malheureusement pu que constater le décès. Conformément aux procédures

en vigueur, la dépouille de la victime a été transportée vers le service de médecine légale (Morgue) du Centre Hospitalo-Universitaire “Ibn Rochd”, afin de permettre l’identification formelle et les démarches

nécessaires. Les services de sécurité ont également été mobilisés pour assurer la sécurité de la zone, faciliter la circulation et ouvrir une enquête afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident tragique. Cet événement rappelle une fois de plus la nécessité de respecter les règles de sécurité routière, que ce soit du côté des conducteurs ou des piétons, afin d’éviter de tels drames.

Taiwan

# Le président veut dépenser 40 milliards de dollars supplémentaires pour renforcer sa défense

Lai Ching-te a dévoilé un plan d'investissement qui augmenterait significativement le budget militaire s'il parvenait à le faire voter par le Parlement contrôlé par l'opposition, selon le monde fr.

Le président taïwanais, Lai Ching-te, a annoncé mardi 25 novembre que son gouvernement allait proposer 40 milliards de dollars de dépenses de défense supplémentaires sur plusieurs années, alors que l'île tente de se prémunir contre une potentielle invasion chinoise.

« Nous cherchons à renforcer la dissuasion en ajoutant des coûts et des incertitudes plus élevées au processus de décision de Pékin concernant l'usage de la force », déclare M. Lai dans une tribune publiée par le Washington Post mardi.

Lai Ching-te, leader du Parti



démocratique progressiste, avait avant mardi évoqué des projets d'augmentation des dépenses de défense à plus de 3 % du PIB en 2026, et de 5 % à horizon 2030, répondant aux demandes américaines en ce sens.

Le plan de dépenses dévoilé dans le Washington Post s'étalerait sur plusieurs années, et dépasserait celui

précédemment détaillé à l'Agence France-Presse (AFP) par un responsable du parti présidentiel, qui prévoyait un budget équivalant à 32 milliards de dollars. « Cette enveloppe majeure ne va pas seulement financer de manière significative de nouvelles acquisitions d'armes auprès des Etats-Unis, elle va aussi grandement améliorer les

capacités » de Taïwan, ajoute Lai Ching-te dans son texte.

« **Vision d'une Taïwan imprenable** »

Ses déclarations interviennent peu après la validation de la première vente américaine de matériel militaire à Taïwan depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche. Le contrat, approuvé mi-novembre par Washington, porte sur 330 millions de dollars. Selon M. Lai, ce projet de budget doit également permettre d'accélérer le développement du T-Dome, un système de défense antiaérienne multiple, afin de se « rapprocher de la vision d'une Taïwan imprenable, protégée par l'innovation et la technologie ».

« Mon message ici est clair : l'engagement de Taïwan pour la paix et la stabilité est indéfectible », a encore

lancé le dirigeant. Il pourrait néanmoins être difficile pour son gouvernement d'obtenir l'approbation du Parlement, où le parti d'opposition Kuomintang, qui souhaite un rapprochement avec Pékin, contrôle les finances avec son allié du Parti du peuple. La présidente du Kuomintang récemment élue, Cheng Li-wun, s'est déjà opposée aux plans de dépenses de défense du camp Lai, affirmant que Taïwan « n'a pas autant d'argent ».

Les propos de M. Lai s'inscrivent aussi dans un contexte de forte tension entre Tokyo et Pékin au sujet de Taïwan. La première ministre japonaise, Sanae Takaichi, a récemment dit que des opérations armées contre l'île pourraient justifier une intervention militaire de son pays. La Chine y a vu une provocation.

## Après des pluies torrentielles sans précédent, le sud de la Thaïlande sous les eaux

L'inondation de Hat Yai, grande ville du sud du pays, intervient après une succession d'événements climatiques extrêmes en Asie du Sud-Est, notamment aux Philippines, frappées par de très violents typhons en novembre, selon le monde fr.

Des habitants réfugiés sur un toit pendant dix-neuf heures avant d'être secourus par jet-ski, une famille entière qui s'extirpe de sa maison submergée par un trou dans la charpente, 90 patients évacués d'un hôpital

par hélicoptère... Les scènes qui se sont déroulées ces deux derniers jours à Hat Yai, grande ville du sud de la Thaïlande, sur la péninsule malaise, témoignent de l'ampleur d'un désastre qui a pris par surprise les habitants et, manifestement, les pouvoirs publics.

Tous les arrondissements de cette ville d'environ 150 000 habitants ont été touchés par les inondations, parfois jusqu'à 2 mètres de hauteur. D'innombrables véhicules sont noyés sous les eaux, ainsi que le

rez-de-chaussée des habitations, voire le premier étage.

L'ensemble de la province de Songkhla, dont Hat Yai est la plus grande ville, a été désigné « zone de désastre ». Au moins 33 personnes ont perdu la vie dans tout le pays, a fait savoir le gouvernement, mercredi 26 novembre. Un millier de touristes, pour la plupart malaisiens et singapouriens, sont restés bloqués, dimanche 23 novembre, à l'aéroport de Hat Yai en raison des routes devenues impraticables.



L'hôpital de Hat Yai, dont les patients en état grave ont été évacués mardi 25 novembre,

continue de fonctionner avec 800 patients et un pont médical aérien.

Brésil

# Incarcéré, Jair Bolsonaro entame sa peine de vingt-sept ans de prison pour coup d'Etat

L'ex-président d'extrême droite, assigné à résidence depuis début août pour tentative de coup d'Etat, a été placé en détention provisoire samedi, après avoir tenté de détruire son bracelet électronique, selon le monde fr.

Un cycle semble s'être refermé au Brésil. Mardi 25 novembre, le Tribunal suprême fédéral a ordonné l'incarcération définitive de l'ancien président d'extrême droite Jair Bolsonaro (2019-2023), reconnu coupable



de tentative de coup d'Etat contre son successeur Luiz

Inacio Lula da Silva. Une fin infamante – mais peut-être

seulement provisoire, en cas d'alternance à la tête du pays – pour ce dirigeant qui a ébranlé, ces dernières années, l'histoire du Brésil, et devra désormais purger une lourde peine de vingt-sept ans et trois mois derrière les barreaux.

La décision, prise par le juge Alexandre de Moraes, n'a surpris personne. Le sort de celui qui est désormais le détenu le plus célèbre du Brésil était scellé depuis sa condamnation le 11 septembre par la Cour

suprême, et plus encore depuis la nuit du 21 au 22 novembre. L'ancien chef d'Etat, assigné à résidence, avait alors tenté de briser son bracelet électronique à l'aide d'un fer à souder. Une « crise d'angoisse » provoquée par un mauvais mélange de médicaments, selon l'intéressé, mais interprétée par les magistrats comme une tentative de fuite caractérisée. Ces derniers avaient ordonné son placement en détention provisoire.

# L'Afghanistan accuse le Pakistan de frappes meurtrières sur son sol, Islamabad dément

Le gouvernement taliban d'Afghanistan assure que le Pakistan a mené, dans la nuit du lundi 24 au mardi 25 novembre, des frappes sur son sol, faisant au moins dix morts dont neuf enfants, dans des régions frontalières, sur fond de vives tensions entre les deux voisins. Des propos démentis dans la journée de mardi par l'armée pakistanaise. « La nuit dernière, vers minuit [...] dans la province de Khost, les forces pakistanaises ont bombardé la maison d'un civil [...] Neuf enfants (cinq garçons et quatre filles) et une femme ont été tués », a écrit le porte-parole du gouvernement taliban, Zabihullah Mujahid, sur X. Il a fait état d'autres frappes dans les régions de Kunar et de Paktika, également dans l'est du pays, ayant fait quatre blessés. Il a aussi condamné « fermement ce crime », auquel Kaboul « répondra de manière appropriée en temps voulu », a-t-il averti. « Neuf enfants et une femme ont été tués », a poursuivi le porte-parole. Des drones et des avions ont

mené ces raids, d'après Muṣṭaghfir Gurbuz, porte-parole du gouverneur de Khost, région où des centaines de personnes ont assisté aux funérailles des dix morts. Un correspondant de l'AFP y a vu les dépouilles d'enfants enveloppées dans des linceuls blancs, dans le secteur de Jige Mughalgai, tout près de la frontière. Côté pakistanaise, on jure que la responsabilité est à chercher ailleurs. Le démenti est arrivé rapidement mardi après-midi : « Chaque fois que nous menons une frappe, celle-ci est assumée », a assuré le lieutenant-général Ahmed Chaudhry sur la chaîne de télévision d'État pakistanaise PTV. Il a martelé que les accusations de Kaboul étaient « sans fondement » et que l'armée pakistanaise « n'attaquait pas les civils ». Des attentats qui ont ravivé les tensions entre les deux pays. Ces accusations surviennent sur fond de tensions entre Kaboul et Islamabad, au lendemain d'un attentat-suicide contre le QG des forces de sécurité pakistanaises dans une province

frontalière de l'Afghanistan, qui n'a pas été revendiqué dans l'immédiat. Ses auteurs « seront retrouvés et punis », avait assuré le Premier ministre pakistanaise Shehbaz Sharif, répétant sa volonté « d'éradiquer le terrorisme », tandis que la chaîne de télévision d'État PTV a rapporté que les assaillants seraient des « ressortissants afghans ». Le 11 novembre, une autre attaque devant un tribunal d'Islamabad avait fait douze morts et des dizaines de blessés et avait été revendiquée par les talibans pakistanaise, de même idéologie que les talibans ayant repris le pouvoir à Kaboul en 2021. Islamabad avait alors accusé une « cellule terroriste » d'avoir été « dirigée et guidée à chaque étape par le haut commandement basé en Afghanistan ». Relations en dents de scie Les relations entre le Pakistan et l'Afghanistan, en dents de scie depuis le retour au pouvoir des talibans à Kaboul, se sont détériorées récemment du fait de questions



sécuritaires et migratoires récurrentes. Après une confrontation armée d'une rare intensité en octobre, qui avait fait environ 70 morts, les deux pays se sont retrouvés pour plusieurs cycles de négociations, débouchant sur une trêve. Mais celle-ci est fragile et ses contours restent flous puisque, malgré la médiation du Qatar et de la Turquie, Kaboul et Islamabad ne sont pas parvenus à la concrétiser, butant précisément sur des questions sécuritaires.

Islamabad, confronté à une résurgence d'attaques contre ses forces de sécurité, accuse inlassablement son voisin afghan « d'abriter » des groupes « terroristes », en tête desquels les talibans pakistanaise (TTP). Kaboul, qui dément, accuse dans le même temps le Pakistan d'abriter des groupes armés qui lui sont hostiles et estime que les attaques contre les forces de sécurité pakistanaise sont un problème interne au pays voisin, sur lequel il n'a pas la main.

## Le Conseil de sécurité de l'ONU en Syrie et au Liban la semaine prochaine



Le Conseil de sécurité de l'ONU se rendra la semaine prochaine en Syrie et au Liban, a indiqué mardi la mission slovène qui présidera le Conseil en décembre. Quelques jours avant le premier anniversaire de la chute de l'ancien président syrien Bachar al-Assad, les ambassadeurs des quinze Etats membres doivent se rendre le 4 décembre à Damas où ils devraient rencontrer notamment les nouvelles autorités, dont le

président par intérim Ahmad al-Chareh, et des représentants de la société civile, a précisé la mission à des journalistes. Alors que l'ONU tente de se réimplanter en Syrie, le Conseil a récemment levé ses sanctions contre le nouveau dirigeant du pays, l'appelant à mettre en oeuvre une transition inclusive. Le 5 décembre, le Conseil sera ensuite à Beyrouth, avant de se rendre le lendemain à la rencontre des Casques bleus de la force de

maintien de la paix de l'ONU au sud du Liban (Finul), qui doit quitter le pays fin 2027 après avoir fait tampon entre Israël et le Liban depuis mars 1978. Ce déplacement intervient alors qu'Israël a poursuivi ses frappes au Liban malgré un cessez-le-feu conclu en novembre 2024 pour mettre fin à un conflit avec le mouvement libanais Hezbollah, un allié du groupe islamiste palestinien Hamas.

### UKRAINE:

## Kiev soutient «les principes» du plan de paix américain révisé, la pression russe continue sur le front

Lors d'une réunion de la Coalition des volontaires pour l'Ukraine organisée mardi 25 novembre, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a indiqué à ses alliés qu'il était prêt à « aller de l'avant » avec le nouveau plan américain pour mettre fin à la guerre contre la Russie, mais que celui-ci contenait encore des « points sensibles » qu'il souhaitait discuter avec Donald Trump. L'Ukraine a fait savoir mardi 25 novembre qu'elle soutenait le cadre révisé de l'accord de paix avec la Russie proposé par les États-Unis, ajoutant toutefois que des questions sensibles devaient encore être réglées lors d'une rencontre entre le président Volodymyr Zelensky et son homologue américain Donald Trump. Ces déclarations suggèrent que la nouvelle offensive diplomatique

de l'administration Trump visant à mettre fin à la guerre pourrait porter ses fruits, même si le rejet par Moscou de tout accord qui s'éloignerait trop de ses propres objectifs menace de faire échouer le processus. Pour finaliser le plan de paix, Donald Trump a annoncé avoir chargé l'émissaire spécial américain Steve Witkoff de rencontrer Vladimir Poutine à Moscou, précisant un peu plus tard que l'entrevue aurait lieu la semaine prochaine. « Il ne reste plus que quelques points de désaccord », a écrit le président américain sur son réseau Truth Social, ajoutant que le secrétaire d'État à l'Armée, Dan Driscoll, rencontrerait la partie ukrainienne. La crainte d'un accord en grande partie dicté par Moscou Le chef de cabinet de Volodymyr Zelensky, Andriy Yemak, a déclaré de

son côté s'être entretenu avec Daniel Driscoll et a annoncé son intention de le rencontrer cette semaine à Kiev. « Merci pour votre objectivité et votre esprit constructif », a-t-il écrit sur Telegram. « Comme indiqué par le président Trump, nous attendons [le secrétaire d'État à l'Armée] à Kiev cette semaine, et nous sommes prêts à continuer de travailler aussi vite que possible pour finaliser les étapes nécessaires pour mettre fin au bain de sang », a-t-il ajouté. Selon l'un de ses porte-parole, Dan Driscoll s'est entretenu avec des responsables russes à Abou Dhabi dans la soirée du lundi 24 et dans la journée du mardi 25 novembre dans le cadre des négociations relatives au plan de paix. Ces entretiens font suite à des discussions à Genève, dimanche 23 novembre, à l'issue desquelles



Washington et Kiev ont dit avoir élaboré une « nouvelle version, améliorée, du plan de paix », sans plus de précisions. Les responsables américains et ukrainiens cherchent à s'entendre sur des sujets

particulièrement sensibles du plan de Donald Trump, Kiev craignant de devoir accepter un accord en grande partie dicté par le Kremlin qui se traduirait notamment par des concessions territoriales.

CAN-2025 :

Les clubs appelés à libérer les joueurs au plus tard le 8 décembre

La CAF a rappelé aux fédérations participantes que les clubs doivent libérer leurs joueurs pour rejoindre leur sélection nationale au plus tard le 8 décembre 2025, conformément aux directives de la FIFA, en vue de la CAN 2025, qui se déroulera au Maroc du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. Selon le site Winwin, la CAF a tenu mardi une réunion en visioconférence avec les staffs techniques des 24 équipes qualifiées pour la phase finale. Cette rencontre, qualifiée d'atelier de travail, a permis de détailler l'ensemble des

aspects organisationnels et réglementaires de la compétition. Au cours de la réunion, la CAF a présenté aux délégations nationales les règles relatives aux visas, aux hôtels et centres d'entraînement, aux déplacements des équipes, à la gestion des compétitions, à l'arbitrage et aux directives du Conseil de la FIFA, ainsi qu'aux questions médicales, à la lutte contre le dopage, à la sécurité et aux médias numériques. Des informations ont également été données sur le marketing et la publicité autour de l'événement. L'instance africaine a rappelé



que chaque équipe doit inscrire un maximum de 28 joueurs, accompagnés de 17 membres du staff technique, administratif et médical. Les participants

doivent arriver au Maroc au moins cinq jours avant leur premier match afin d'assurer une bonne préparation et éviter tout désordre dans le calendrier

des rencontres. Les responsables des équipes ont profité de l'atelier pour demander des places supplémentaires derrière le banc de touche afin de suivre les matchs, ainsi que des mesures renforcées pour garantir la tranquillité et la sécurité autour des hôtels hébergeant les délégations. Des véhicules officiels seront mis à disposition de chaque équipe pour faciliter les déplacements depuis et vers l'aéroport et entre les villes hôtes. Pour rappel, l'EN évoluera dans le groupe E, basé à Rabat, avec le Burkina Faso, le Soudan, et la Guinée-équatoriale.

EN A' :

Alerte sur l'axe défensif



Comme il fallait s'y attendre, le sélectionneur de l'EN A' a dû renoncer à l'utilisation de Ghezala, le défenseur central du MCA, pour la prochaine Coupe arabe 2025 FIFA. Blessé après seulement 7 minutes de jeu vendredi passé à Kigali, au Rwanda, le joueur, victime d'une élongation à la cuisse, a officiellement déclaré forfait pour le tournoi arabe. Le sélectionneur Madjid Bougherra a donc immédiatement procédé à son remplacement, en faisant appel au défenseur Mohamed-Amine Tougaï, pourtant retenu dans la liste élargie des A en prévision de la CAN, mais, finalement, appelé en renfort pour disputer la Coupe arabe 2025 FIFA.

Tougaï rejoint donc Abada, Bedrane et Benchaâ dans le groupe qui comporte quatre défenseurs centraux. Mais la question qui se pose : sont-ils tous aptes à prendre part à la compétition arabe, prévue dans une semaine au Qatar **Bedrane inactif depuis un mois** Dans sa liste, Bougherra a choisi de retenir une défense à six joueurs : quatre défenseurs centraux et deux latéraux de chaque côté, Khacef, qui revient aux entraînements avec le CRB, ainsi que Baouche, le remplaçant de Chetti sur le côté gauche ; Halaimia et Azzi sur le flanc droit ; tandis qu'Abada, Bedrane, Benchaâ et donc Tougaï complètent la liste.

Seulement, si Abada affiche la forme et semble prêt pour le combat, les trois autres ont tous au moins un bobo physique. Bedrane a quitté le dernier stage en Égypte blessé ; pire encore, il n'a pas joué depuis le 25 octobre dernier. Cela fait donc un mois qu'il se soigne. Le défenseur de la JSK, Benchaâ, est, lui, souffrant depuis le match du Caire perdu par la JSK face à Al Ahly, alors que la grande interrogation concerne Tougaï. Le défenseur central de l'EST est à l'arrêt depuis le 5 octobre dernier, lors du choc contre l'Étoile du Sahel. Depuis ce jour, il n'a plus joué ni même pris part aux entraînements collectifs. Il a certes repris en solo, et c'est d'ailleurs comme

ça qu'il a rejoint le dernier stage des A, avant d'être libéré, vu qu'il n'était pas en mesure de tenir sa place. **Tougaï en doublure** Deux semaines après la fenêtre FIFA, Mohamed-Amine reste en dehors des entraînements collectifs de l'Espérance de Tunis et, surtout, sans le moindre match dans les jambes. Une situation compliquée, qui nourrit le débat sur l'efficacité de ce renfort, car Tougaï ne peut pas jouer dans l'immédiat : il a besoin de travail à l'entraînement collectif et, surtout, de temps de jeu, ce qui le relègue naturellement au rang de doublure. Abada et Benchaâ, et à un degré moindre Bedrane, seront en concurrence pour deux

places dans le onze de départ le 3 décembre prochain contre le vainqueur du match Liban-Soudan, prévu aujourd'hui. Voilà donc une dure équation que Bougherra devra résoudre. Certains se demandent même pourquoi il s'est mis dans une telle situation, sachant qu'il avait plusieurs solutions qu'il pouvait actionner à l'échelle locale. On ne connaît pas les raisons du dernier choix, à savoir celui de Tougaï, mais ce qui est sûr, c'est que le sélectionneur des A, Vladimir Petkovic, a donné son feu vert, en attendant de voir s'il n'entend pas le remettre dans le bain à travers ce plan, pour pouvoir le récupérer ensuite plus en forme pour la CAN.

Chant

NATIONAL

Chant

## Ligue des Champions / FC Barcelone : Lamine Yamal se fait dézinguer de tous les côtés



**L**amine Yamal a été l'un des grands perdants de la soirée à Stamford Bridge. Totalement éclipsé par Estevao et incapable d'influer sur le cours du match, le jeune prodige du Barça a vu sa performance critiquée aussi bien en Espagne qu'en Angleterre, accentuant la pression sur ses épaules après une défaite cuisante face à Chelsea.

Le FC Barcelone a vécu une véritable désillusion à Stamford Bridge, percutant de plein fouet un Chelsea lancé à pleine vitesse (3-0). Dès les premières minutes, les Blaugrana ont été dépassés par l'intensité imposée par les Blues, incapables de suivre le rythme anglais et rapidement acculés après l'expulsion précoce de Ronald Araújo, qui a bouleversé tout le plan de jeu. En infériorité numérique, Barcelone a sombré en seconde période, laissant une impression d'équipe démoralisée, dépassée dans les duels et totalement impuissante face à la maîtrise londonienne. Les hommes d'Hansi Flick ont manqué de réaction, mais l'entraîneur allemand se veut malgré tout confiant, et affirme avoir identifié des points positifs et croit encore fermement

à la capacité de ses joueurs de rebondir. Le Barça devra désormais impérativement décrocher les neuf points restants pour espérer intégrer les premières places de la phase de ligue, synonymes de qualification directe pour les huitièmes de finale.

Le défi est immense, mais Flick continue de soutenir que son équipe a les ressources pour revenir dans la course au top 8, malgré le coup d'arrêt brutal infligé par Chelsea. L'entraîneur allemand est arrivé en conférence de presse conscient que la performance de Barcelone était loin d'être satisfaisante, même s'il a tenté de ne pas être trop dur avec ses joueurs : « Nous avons eu l'occasion d'ouvrir le score. Nous avons lutté avec acharnement, j'ai vu des choses positives, mais nous avons perdu le ballon trop souvent sous la pression et sur des passes simples. Je ne sais pas exactement combien de minutes, mais nous avons joué beaucoup de temps à dix, et Chelsea est une grande équipe. C'est une défaite que nous devons accepter, mais nous devons aussi rester positifs ». Pourtant il y a bien un joueur qui fait encore couler

beaucoup d'encre en Espagne ce mercredi matin. Et ce n'est autre que Lamine Yamal qui a une nouvelle fois failli à sa tâche (21 ballons perdus, seulement 2 touchés dans la surface des Blues) après avoir promis monts et merveilles en story Instagram avant la rencontre. Même le portier Robert Sanchez s'est payé la tête du joueur du Barça : « Cucurella l'a mis dans sa poche. Ils sont tous très bons jusqu'à ce qu'ils viennent en Premier League ».

**Les observateurs pas tendres**

La presse britannique n'a pas mâché ses mots au lendemain de la déroute du FC Barcelone, et un constat domine largement, à savoir que Lamine Yamal a été totalement éclipsé par Estevão lors de cette soirée cauchemardesque. Les médias anglais se sont même montrés particulièrement durs, en soulignant à quel point la nouvelle pépite de Chelsea avait éclaboussé la rencontre de son talent. Daily Mirror titrait sans détour : « Une star est née ! Estevão surpasse Yamal dans une victoire écrasante. » The Guardian insistait sur « le golazo d'Estevão qui illumine la victoire du Chelsea », tandis que le

Telegraph évoquait « un Estevão qui fait oublier Yamal ». Le plus cruel restait peut-être The Times, avec un cinglant : « Lamine qui ? Estevão détruit le Barça lors d'une nuit spectaculaire. » Même la BBC soulignait la domination totale de Chelsea face à un Barça réduit à dix mais incapable de compter sur son jeune prodige. En Angleterre, on se pose même cette question : « Était-ce la nuit où Estevão s'est présenté au monde comme l'égal de Yamal ? Peut-être pas encore, mais il est clairement sur la bonne voie. Un beau but, une belle prestation... et il a été aidé par le fait que Yamal n'a rien fait. » Une phrase qui résume le ressenti général d'un Yamal fantomatique, au point de servir involontairement de tremplin à la montée en puissance d'Estevão.

En Espagne, le ton n'est guère plus clément. Les analyses d'après-match convergent toutes vers la même idée, que Lamine Yamal a complètement perdu son duel, aussi bien sur le terrain que dans la perception médiatique. Enrique Ortego, sur Onda Cero, a été très clair : « Cucurella a mangé Lamine Yamal aujourd'hui. Il tient ses dribbles, il a la vitesse pour le suivre, et

balle au pied il ne se complique jamais. Le match du latéral de Chelsea est complet et explique beaucoup de choses concernant la sélection espagnole. » Une critique lourde, d'autant qu'elle souligne l'impuissance d'un joueur censé être la nouvelle arme offensive de la Roja. Josep Pedrerol en a rajouté une couche, évoquant un Yamal « trop souvent au centre de l'actualité, entre les réseaux sociaux et les interventions du club pour le calmer », sous-entendant que la pépite s'est peut-être laissé déborder par tout ce qui entoure son ascension médiatique. Quant à Cristóbal Soria, il a explosé en direct : « Il n'y a pas par où attraper Lamine. Il faut le prendre par ici (en montrant le cou, ndlr). Ça suffit, bon sang ! La meilleure assistance qu'on peut lui faire, c'est de le saisir par le cou. » Une image forte, presque violente, qui illustre l'exaspération ambiante autour du jeune Barcelonais. Entre critiques britanniques féroces et colère espagnole, Yamal traverse sans doute l'une des nuits les plus sombres de sa jeune carrière, une soirée où Estevão, lui, a brillé de mille feux.



## Votre ordinateur HP ou Dell ne lit plus certaines vidéos ? Ce n'est pas un bug !

Un nombre croissant d'utilisateurs constatent un problème de lecture de vidéos sur des ordinateurs achetés récemment, issus des gammes professionnelles de HP et Dell. Les deux constructeurs auraient désactivé une fonctionnalité pour éviter de payer une redevance...

De plus en plus d'utilisateurs se plaignent sur les réseaux sociaux d'ordinateurs incapables de lire certains contenus multimédias, mais uniquement dans le navigateur. Il ne s'agit pas d'un problème de puissance, puisque ce sont

des modèles récents qui sont affectés. La cause du problème a été trouvée et il ne s'agit finalement pas d'un bug. HP et Dell ont choisi de désactiver l'accélération matérielle pour un codec spécifique sur certains ordinateurs. Heureusement, ce problème affecte pour l'instant un nombre limité d'appareils. Une bonne nouvelle puisque de plus en plus de services adoptent le codec HEVC. Il s'agit avant tout d'ordinateurs professionnels, notamment les ProBook 460 G11, ProBook 465 G11, et EliteBook 665 G11 chez HP, ainsi que les Dell Pro 16 Plus, et



Dell 16 Plus 2-in-1.

Cette affaire met en évidence les limites de la situation actuelle, où l'un des codecs les plus utilisés reste soumis à une redevance. Heureusement, il existe une alternative avec le codec AV1,

ouvert et gratuit. Étant plus récent, il n'est pas encore aussi bien pris en charge au niveau matériel, et moins adopté par les différents services en ligne. Mais ce n'est sans doute qu'une question de temps.

## La Chine dévoile une île flottante « scientifique » et blindée contre le nucléaire Son usage réel intrigue



La Chine a entamé la construction d'une immense île flottante ultrarésistante, capable de survivre à une explosion nucléaire et destinée officiellement à la recherche scientifique. Une structure inédite, proche en taille d'un porte-avions, qui alimente toutefois les spéculations sur ses véritables objectifs stratégiques. La Chine vient de lancer la construction d'un nouveau projet maritime et ne fait pas dans la demi-mesure. Il s'agit d'une gigantesque île flottante, conçue pour résister aux explosions nucléaires, selon le South China Morning Post (SCMP). Une installation pour une résidence à long terme, adaptée à toutes les conditions météorologiques. Cette île de 78 000 tonnes doit pouvoir accueillir 238 résidents pour des durées atteignant quatre mois, et ce sans avoir besoin de réapprovisionnement. Selon le journal chinois, la construction

est prévue pour des missions scientifiques. Et pourtant, elle résiste aux explosions nucléaires. Pour ce faire, plutôt que de faire appel à des plaques en acier très lourdes, les constructeurs ont créé des panneaux sandwich en « métamatériaux ». Lors d'un impact, les panneaux se compressent et répartissent l'énergie de l'onde de choc. Un laboratoire flottant pour 238 résidents « Sa superstructure contient des compartiments critiques qui assurent l'alimentation électrique de secours, les communications et le contrôle de la navigation, rendant la protection contre les explosions nucléaires absolument vitale pour ces espaces », indiquent les chercheurs dans un article publié dans la revue Chinese Journal of Ship Research. Cette construction se nomme Deep-Sea All-Weather Resident Floating Research Facility, et



mesure 128 mètres de longueur pour 85 mètres de largeur. Son pont principal se situe à 45 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle est d'un poids similaire au porte-avions Fujian, et pèse presque autant que le porte-avions USS Nimitz. Contrairement à ces navires, cette île flottante n'est pas limitée par le carburant et les provisions. Elle devrait être fonctionnelle en 2028 et permettra des observations en continu en mer profonde, ainsi que des tests de technologies d'exploitation minière des fonds marins. Les chercheurs espèrent aussi s'en servir pour effectuer des tests de technologies marines impossibles avec les laboratoires et vaisseaux actuels. Vers une base logistique pour les zones maritimes disputées ? Sa double coque lui permet de naviguer avec des vagues de six à neuf mètres et de résister à des typhons avec des vents pouvant atteindre 220 km/h. Selon le SCMP, « cette installation sera

capable de projeter une puissance sans précédent à travers les océans contestés lorsqu'elle entrera en service en 2028 ». Si vous aviez un doute sur la nature scientifique de cette installation, cette affirmation est assez révélatrice. Le pays souhaite « devenir une puissance maritime mondiale », affirme le SCMP dans un autre article, alors que la Chine est déjà classée seconde selon le WDMW. Le gouvernement chinois a récemment révélé un plan sur 15 ans pour le développement de son « pouvoir maritime ». Une énorme base navale flottante, capable de se déplacer à une vitesse de 15 nœuds, serait un atout de taille. Elle devrait fonctionner, entre autres, dans « des zones maritimes disputées comme la mer de Chine méridionale ». Une zone qui inclut, comme par hasard, Taïwan. De là à suspecter la Chine de préparer une base logistique pour une invasion de Taïwan, il n'y a qu'un pas...

## En Bref...

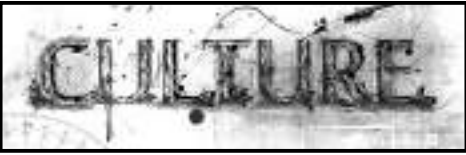
Est-ce qu'Apple aurait écouté les utilisateurs et se serait rendu compte d'un nombre croissant de bugs et de problèmes de performance ? La marque aurait décidé de mettre en pause les nouvelles fonctionnalités pour la prochaine grande mise à jour, afin de se concentrer sur l'optimisation.

Les propriétaires d'iPhone qui attendent de véritables innovations logicielles devront prendre leur mal en patience. Si les nouvelles fonctionnalités d'iOS 26, dont la nouvelle interface Liquid Glass, n'ont pas suffi, il ne faudra pas compter sur de gros changements l'année prochaine. Selon Mark Gurman de Bloomberg, Apple a décidé de ne pas sortir d'importantes nouveautés avec iOS 27, et cela vaut aussi pour la prochaine version de macOS, watchOS, tvOS et visionOS.

La raison est que la firme compte plutôt se concentrer sur une optimisation des fonctionnalités existantes. Les équipes d'Apple passent les systèmes d'exploitation au peigne fin pour enlever le superflu, éliminer les bugs et améliorer les performances. Ce choix devrait ravir un certain nombre de fans qui se plaignent de plus en plus des bugs.

### Un précédent historique : le succès de Snow Leopard

Ce n'est pas la première fois que la marque à la pomme décide de mettre en pause les nouveautés pour retravailler le système d'exploitation. Apple avait déjà pris cette même décision en 2009 avec OS X Snow Leopard, avec d'excellents résultats. Selon Mark Gurman, ce serait afin de mieux préparer le terrain pour offrir la meilleure expérience possible avec le futur iPhone pliable.



Batna

# Ouverture du 14e festival culturel national du théâtre amazigh dans une belle ambiance

Le 14e festival culturel national du théâtre amazigh s’est ouvert, dimanche soir dans une belle ambiance au théâtre régional Dr Salah-Lombarkia de Batna, en présence de nombreux amateurs du 4e art, sous la supervision du représentant de la ministre de la Culture et des Arts, Abderrezak Baba, et du wali de Batna, Riadh Benahmed.

La manifestation qui se poursuivra jusqu’au 27 novembre, dédiée à l’artiste Salah Houche et placée sous le slogan «Le théâtre, poulx de notre identité», réunit des artistes de théâtre, des intellectuels et des académiciens spécialisés dans le domaine.

Dans un discours prononcé en son nom par M. Baba, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a souligné l’importance de cet événement, affirmant que le théâtre a «toujours constitué le miroir de la société et une tribune vivante de sa conscience».

Elle a également souligné que «l’intégration du patrimoine amazigh et l’utilisation de ses



symboles constituent un jalon important dans la valorisation d’un élément authentique de notre identité nationale».

Elle a ajouté qu’il est «légitime, pour nous, d’organiser des festivals, des événements et des rencontres qui rendent hommage à cet héritage et nous incitent à le hisser toujours plus haut», avant d’appeler à «encourager les créateurs à investir le patrimoine amazigh dans les oeuvres théâtrales et

cinématographiques, à chercher à récupérer ses symboles et à célébrer ses contributions, ainsi qu’à adopter une approche productive et à faire du festival un événement vivant et continu qui ne soit pas limité à quelques jours».

De son côté, le commissaire du festival, Abdelhamid Alaoui, a affirmé que cette manifestation «reste un espace pour les créateurs dans le domaine du théâtre pour

contribuer à sa promotion et à son développement, ainsi qu’à l’enrichissement de la scène culturelle nationale», appelant les théâtres régionaux à soutenir les activités de la manifestation avec des spectacles théâtraux en Tamazight pour élever le niveau de la compétition.

La cérémonie d’ouverture a été marquée par un hommage à Salah Houche, l’artiste de théâtre aux multiples talents, en reconnaissance de ses contributions au théâtre amazigh en tant que fondateur de plusieurs troupes théâtrales, et metteur en scène de spectacles remarquables, ainsi que pour son oeuvre de formation et d’accompagnement des jeunes artistes dans le domaine du théâtre, de la promotion de la langue et de l’utilisation du patrimoine amazigh dans le théâtre.

Un spectacle intitulé «Ayache», mis en scène par Lahcen Chiba et abordant plusieurs sujets à caractère social, a également été présenté en ouverture de cette manifestation culturelle.

Au total, sept troupes théâtrales,

dont six associations culturelles des wilayas de Tizi Ouzou (trois), de Bouira (deux), de Tougourt (une) ainsi que la troupe du théâtre régional d’Oum El Bouaghi, sont en lice pour les prix de cette 14e édition, selon M. Alaoui qui a indiqué que les spectacles ont été sélectionnés par un comité spécialisé dans le domaine.

Notons qu’en marge des spectacles, deux tables rondes ont été programmées au complexe culturel et sportif de la cité Kechida, à Batna, autour du thème du «discours visuel dans le théâtre amazigh» et de «l’utilisation du patrimoine populaire dans la création théâtrale».

Deux ateliers de formation seront également organisés au profit des amateurs de théâtre, le premier portant sur «la scénographie et la mise en scène» et le second sur «le jeu d’acteur», animés par des artistes habitués des planches.

# Les jeux traditionnels, un vecteur de communication entre les générations et un patrimoine à documenter et à conserver

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a souligné, mardi, que les jeux traditionnels constituent un moyen de communication entre les générations et un patrimoine civilisationnel méritant d’être documenté et préservé.

L’allocution a été lue en son nom par la directrice de la Conservation et de la Restauration du patrimoine culturel au ministère, Nabila Cherchali, à l’occasion de la réunion de coordination en présentiel du dossier arabe conjoint portant sur le classement des jeux mentaux traditionnels sur plateau et leur inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l’humanité auprès de l’UNESCO.

Bendouda a indiqué que «notre travail commun autour de l’élément des jeux traditionnels s’inscrit dans une vision arabe ambitieuse qui

valorise le patrimoine culturel immatériel en tant que pilier de l’identité et de l’appartenance, miroir de la créativité populaire, et qui constitue, par les valeurs éducatives et sociales qu’il véhicule, un élément de communication entre les générations et un patrimoine civilisationnel digne de documentation et de préservation».

Elle a ajouté que l’Algérie, en coopération avec l’Organisation arabe pour l’éducation, la culture et les sciences (ALECSO) et les pays arabes frères, œuvre à préparer un dossier arabe commun destiné à être soumis à l’Organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO), afin d’inscrire l’élément des jeux traditionnels sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l’humanité.

Cet objectif «traduit notre volonté

collective de mettre en lumière une facette du patrimoine arabe et confirme notre conviction quant à la nécessité de transmettre ces pratiques authentiques aux générations futures».

Bendouda a également souligné que cette rencontre représente une opportunité pour renforcer le dialogue et échanger les expertises entre les pays participants, ainsi qu’une occasion d’unifier les efforts afin de présenter un dossier complet qui reflète la richesse et la diversité des pratiques arabes, tout en mettant en avant leurs valeurs communes et leurs modes de transmission dans les différents contextes locaux.

Pour sa part, le représentant de l’ALECSO, Hamid Ben Saïf Al-Noufaly, a indiqué dans son allocution que ce dossier vient compléter les autres domaines sur lesquels un travail a déjà été mené, tels que les métiers, les arts, les savoir-faire, les

connaissances et les pratiques rituelles.

Il a souligné que «les dossiers arabes conjoints couvrent désormais la majorité des champs du patrimoine culturel immatériel, et que ce dossier particulier reflète les traits culturels communs entre les pays arabes et exprime la richesse de leur diversité culturelle».

Le représentant du Comité algérien pour l’éducation, la science et la culture, Moussa Bakhti-Nacer, a pour sa part indiqué que la coopération entre l’Algérie et l’ALECSO est fructueuse et qu’un programme varié est en cours d’exécution dans plusieurs domaines.

Il a précisé que le rôle du comité est d’assurer la liaison entre les instances internationales et l’ensemble des départements ministériels algériens dans un cadre de coopération et de mise en œuvre des programmes communs. Il a ajouté que «

l’Algérie participe à ce genre de dossiers par l’initiative ou par l’expertise dans la réalisation des autres dossiers lancés par certains pays dans divers domaines «.

A noter que cette réunion, qui s’étale sur trois jours, comprend l’organisation de sessions de discussion sur les jeux traditionnels, les techniques de leur pratique, les méthodes de leur préservation et d’autres critères, avec la participation, en plus de l’Algérie, de représentants du Sultanat d’Oman, ainsi que la Tunisie, la Jordanie, le Yémen, l’Irak, le Qatar, la Syrie, la Palestine, l’Egypte, la Libye, la Mauritanie, le Koweït, le Bahreïn et l’Arabie Saoudite, selon le directeur de la wilaya de la culture et des arts, Amine Boudefla.

Des visites aux musées et aux sites archéologiques et historiques de la wilaya de Tlemcen sont également programmées.



# «Zootopie 2» 6 choses que vous ne saviez (sans doute) pas sur la saga animalière de Disney

**Le premier film a beau figurer dans la liste des plus grands succès de tous les temps, pas sûr que vous connaissiez toutes ces anecdotes.**

On va revoir le loup, le renard et la lapine. Neuf ans après un premier volet couronné d'un Oscar et d'un milliard de dollars au box-office, Disney propose la suite de Zootopie, mercredi 26 novembre, avec de nouveau en vedette la lapine policière Judy Hopps et le renard chenapan Nick Wilde. Les prémices d'une saga culte... mais pas encore si décortiquée que ça. La preuve en sept anecdotes méconnues. En cas de succès, les réalisateurs, Byron Howard et Jared Bush, entendent bien «passer le reste de leur carrière dans le monde de Zootopie, confient-ils au Hollywood Reporter. Il reste plein d'histoires à raconter.»

**1 «Zootopie 2» compte 70 personnages parlant, un record**

Avec pas moins de 70 acteurs crédités au générique, Zootopie 2 a établi un nouveau record chez Disney, assure Byron Howard au Hollywood Reporter. Le casting de la version originale regorge de célébrités parmi lesquelles Jason Bateman, Idris Elba, Shakira, Dwayne Johnson ou Ed Sheeran. Le texte de certains ne dépasse pas quelques phrases, comme Jean Reno, Macaulay Culkin (enfant star de la saga Maman j'ai raté l'avion, dans les années 1990) ou encore Michael J. Fox (vedette de Retour vers le futur) qui prête sa voix à un renard. Foxément.

Le film a aussi battu le record du nombre de personnages animés, avec pas moins de «50 000 animaux à l'écran en même temps», selon Byron Howard, interrogé par Animation

Magazine. Finalement, heureusement qu'il n'y en a «que» 70 qui parlent !

**2 Un zoo danois a contraint Disney à rebaptiser son film**

Même si Disney a soigneusement éludé le sujet dans sa communication au moment de la sortie du premier film, ce sont bien des raisons de droits qui ont entraîné un changement de titre. Le zoo de Givskud, une petite commune du centre du Danemark, a déposé le nom Zootopia deux ans avant la sortie du film de Disney. «Nous avons trouvé ce nom il y a quelques années lors d'un atelier et avons obtenu le copyright pour toute l'Europe, raconte Richard Østerballe, son directeur, au journal danois JydskeVestkysten. Disney est venu avec son directeur juridique et le producteur du film. Ils nous ont montré le film et nous ont demandé s'ils pouvaient utiliser le nom 'Zootopia' en Europe».

Après réflexion, l'équipe du zoo a refusé l'offre du géant américain. «Nous ne voulions pas que les visiteurs qui viennent dans notre parc animalier pensent qu'ils peuvent y voir des personnages du film. (...) Nous voulions éviter toute confusion.» D'où le changement de titre dans beaucoup de pays d'Europe, dont le Royaume-Uni, où le film s'appelle Zootropolis. En Allemagne, même le plan B de Disney ne marche pas à cause du titre d'un livre pour enfants. Ce sera donc Zoomania.

**3 «Zootopie» devait être une parodie de James Bond**

C'est peu dire que la gestation du premier volet de la saga n'a pas été un long fleuve tranquille. La première réunion des deux scénaristes avec John Lasseter,



alors tout-puissant patron de l'animation chez Disney, n'avait pas permis d'établir un cadre précis. «Il nous a dit littéralement : 'Je soutiendrai à fond n'importe quel projet de film avec des petits animaux habillés qui courent partout'» Initialement, Byron Howard et Nathan Greno (qui avaient codirigé Raiponce) envisagent une parodie de James Bond, avec le personnage de Nick en vedette.

Au fur et à mesure de la production, leur concept de ville-monde où les animaux ont pu se développer sans les hommes dans des habitats adaptés a pris une telle place que l'histoire d'espionnage ne tenait plus la route. «Tout le monde me disait que cet univers était bien plus intéressant», raconte Byron Howard au site spécialisé Slash Film(Nouvelle fenêtre). C'est alors que le «Pixar Trust» est arrivé – une bande de vétérans de l'animation, chargés de redresser les histoires bancales chez Disney – et a transformé le film d'espionnage en buddy movie policier.

**4 La taille des animaux est à l'échelle (ou presque)**

Dans un film qui fait cohabiter des éléphants et des souris, les animateurs pourraient être tentés de raboter les proportions pour permettre à tous les personnages d'interagir plus facilement ensemble. Pas dans Zootopie. «Il faut [empiler] 95 [versions] de notre plus petit personnage pour atteindre la taille du plus grand», souligne Michelle Robinson, qui a supervisé la création des animaux, sur le site spécialisé Siggraph. Petite concession à la fluidité de l'animation : les designers ont décidé que tous les animaux se déplaçaient sur leurs deux pattes arrière – ce qui a entraîné un retard de six mois sur le planning du premier film pour adapter le logiciel d'animation maison à cette contrainte.

**5 Un scénariste a accusé Disney de lui avoir piqué l'idée**

Et pas n'importe quel scénariste, puisque Gary Goldman figure au générique de classiques comme Total Recall ou Minority Report. En mars 2017, il dépose plainte pour plagiat et affirme avoir présenté un projet très similaire à Disney à deux reprises, en 2000 et 2009. Histoire d'attiser encore plus la fureur de Mickey

et compagnie, il se répand dans la presse, arguant que l'histoire des succès de Disney se résume à une longue liste d'emprunts de ce genre.

Son projet mettait en scène une écureuil, Mimi, qui n'est pas prise au sérieux et victime de discrimination, et une hyène, Roscoe, un marginal cynique... Un indéniable air de famille avec le projet de Disney. Surtout quand on voit le comparatif du design des personnages, dévoilé par le média Deadline.

Il aurait suffi d'un signe pour Goldman, mais la justice en décide autrement six mois plus tard : «Les accusés ont peut-être copié l'idée d'un zoo utopique, mais leur représentation de cette idée ne ressemble en rien à la proposition du plaignant», tranche le juge. Pire, «le style d'animation est très différent entre les deux séries de personnages. Les personnages de Disney sont généralement mignons et attachants, quand ceux de Goldman évoquent une esthétique plus sombre.»

**6 Les films débordent de clins d'œil**

Dans le premier volet, les acharnés du visionnage image par image du DVD avaient pu déceler des références à La Reine des neiges, Aladdin, Le Parrain, la série H de Jamel dans la VF, des Mickeys qui se baladaient dans le décor, et même dans le pelage du tigre policier préposé à l'accueil du commissariat de Zootopie... La liste est très longue (et vous pouvez retrouver les captures d'écran sur le site de Radio Disney Club. Rebelote pour le deuxième volet : rien que dans la bande-annonce, on a pu voir une scène de Raiponce (avec la poêle) reproduite quasiment au plan près avec Judy.

## Le rappeur Freeze Corleone sera jugé pour apologie du terrorisme

**Dans sa chanson « Haaland », le rappeur semble s'identifier à l'auteur de l'attentat djihadiste de Nice, le 14 juillet 2016**

«En défense j'suis Kalidou, t'es Lenglet. Burberry comme un grand-père anglais. J'arrive dans l'rap comme un camion qui bombarde à fond sur la... » Ces paroles sont à l'origine de la convocation de Freeze Corleone devant le tribunal correctionnel de

Nice. Le rappeur devra répondre le 16 février 2026 de faits d'apologie du terrorisme, a annoncé mardi le procureur de la République de Nice, Damien Martinelli.

En cause, une enquête ouverte en février 2024 après la sortie de sa chanson « Haaland », un duo avec le rappeur allemand Luciano où Freeze Corleone semble s'identifier à l'auteur de l'attentat du 14 juillet 2016, qui avait fait 86 morts et des centaines de blessés

sur la Promenade des Anglais à Nice. Même si le nom de la célèbre avenue n'est pas prononcé, il est suggéré par les rimes.

Dès le lendemain de la sortie du morceau, plusieurs élus niçois avaient fait part de leur indignation et le fondateur de l'association de victimes Life for Nice, Jean-Claude Hubler, s'était dit « horrifié ». Plusieurs victimes entendues dans le cadre de l'enquête préliminaire ont

depuis déposé plainte, a précisé le parquet.

Après avoir ignoré plusieurs convocations, Freeze Corleone a été entendu mardi dans le cadre d'une audition libre. Faisant valoir son droit au silence, il a refusé de répondre aux questions des enquêteurs, a rapporté le parquet. Il s'est alors vu notifier une convocation à comparaître pour des faits d'apologie du terrorisme en utilisant un service

de communication au public en ligne.

Figure marquante du rap français, Freeze Corleone (Issa Lorenzo Diakhaté de son vrai nom) avait déjà fait l'objet d'une enquête en 2020 pour « provocation à la haine raciale » après la diffusion de clips contenant notamment des paroles antisémites telles que « J'arrive déterminé comme Adolf dans les années 1930 » ou « tous les jours RAF (rien à foutre) de la Shoah ».



## VERTIGES : Les 4 signes alarmants qui doivent vous pousser à consulter

**M**aux de tête, troubles de l'élocution... Certains signes qui accompagnent les vertiges doivent vous pousser à consulter. La liste, avec le Dr Kierzek, directeur médical de Doctissimo. Si les vertiges sont des motifs fréquents de consultation médicale, il convient de les distinguer de la simple sensation vertigineuse. «Le vertige rotatoire donne l'illusion que l'environnement bouge autour de nous, tandis que la sensation vertigineuse donne l'impression de tanguer, on se sent instable, comme lors d'un malaise vagal», détaille le Dr Kierzek. D'ailleurs, si le vertige est dû, lui, à un trouble de l'oreille interne ou à un problème neurologique, la sensation vertigineuse est causée par de multiples facteurs : consommation d'alcool, de tabac ou de médicaments, grossesse, hypoglycémie... Vertiges : les signes qui doivent vous alarmer Le premier vertige



«Le premier épisode de vertige rotatoire doit vous alerter et vous amener à consulter un spécialiste. Ce dernier vous livrera ensuite son diagnostic», explique le Dr Kierzek. Un vertige qui dure dans le temps «Si le vertige dure ou s'il est récurrent, il faut consulter un spécialiste», prévient le directeur médical de Doctissimo. Un vertige qui s'accompagne d'autres symptômes «Si d'autres signes apparaissent à la suite d'un vertige - de type céphalées, troubles de l'élocution ou des signes neurologiques, qui annoncent

un potentiel AVC - demandez immédiatement un avis médical», conseille le directeur médical de Doctissimo. Un vertige qui survient après un traumatisme «Si un vertige survient après un traumatisme - de type manipulation cérébrale ou traumatisme crânien - vous devez rapidement consulter», affirme le médecin urgentiste. Vertiges : les principales causes à connaître Le vertige positionnel paroxystique bénin Le vertige positionnel paroxystique bénin (VPPB)

est le plus fréquent de tous les vertiges. Ce vertige rotatoire est entraîné par des changements de positions de la tête, associés à un nystagmus (mouvement rythmique des yeux, qui est involontaire, ndlr). «C'est la plus grande cause des vertiges. Ce grand vertige rotatoire peut être accompagné de nausées et de vomissements. La manœuvre de Dix et Hallpike, qui consiste à reproduire le vertige en faisant asseoir le patient au bord d'un lit, jambes pendantes, permet de confirmer le diagnostic», assure le directeur médical de Doctissimo. La névrite vestibulaire Il s'agit d'un trouble caractérisé par une crise soudaine et sévère de vertiges «provoquée par une infection virale (l'inflammation du nerf vestibulaire, ndlr), elle-même associée à un nystagmus, un mouvement saccadé et rapide des yeux», avance le Dr Kierzek. La crise de vertiges peut, ici aussi, être accompagnée de nausées et de vomissements. L'accident vasculaire

C'est sûrement la pire cause de vertiges : l'accident vasculaire ischémique. «Il doit être pris très au sérieux», met en garde le Dr Kierzek, sous peine sinon de graves lésions. Côté symptômes, cet infarctus cérébral peut être accompagné de céphalées, d'une vision double, d'une paralysie, de troubles de l'élocution... La Maladie de Ménière «La Maladie de Ménière est due à un trouble de l'oreille interne. Elle est caractérisée par des vertiges récurrents et une baisse progressive de l'audition», note le médecin urgentiste. Les vertiges apparaissent soudainement et sont associés à des nausées et des vomissements. La migraine vestibulaire Autre cause fréquente de vertiges : la migraine vestibulaire, dont le principal symptôme est un vertige qui va et vient. «Elle peut provoquer des maux de tête et une intolérance au bruit ou à la lumière», prévient le Dr Kierzek.

## Cette erreur que font la plupart des seniors dans la salle de bains est une catastrophe pour leur peau

**L**a façon dont on prend soin de son corps doit également évoluer avec l'âge ! C'est ainsi qu'une habitude quotidienne de lavage apprise dès l'enfance peut se révéler néfaste avec le temps. Voici comment il faudrait se laver, après 65 ans. Passer sous la douche, le soir ou le matin, est une habitude si ancrée qu'il ne vous viendrait pas à l'idée de zapper ce moment de soin. Pourtant, chez les seniors, cette routine peut vite devenir une véritable agression pour la peau. De plus en plus de spécialistes, dont le Dr Gérard Kierzek, alertent ainsi sur les risques d'une hygiène trop intensive chez les personnes âgées. Leur message est clair : l'excès de propreté peut fragiliser la peau au lieu de la protéger. Alors, on se douche quand ? Pourquoi la peau des seniors est particulièrement fragile Le vieillissement cutané n'est

pas qu'un phénomène esthétique : c'est une transformation profonde de la structure de la peau. Le sébum se fait plus rare, l'épiderme s'affine, l'élasticité diminue, et le renouvellement cellulaire ralentit. La peau devient alors sèche, réactive et moins résistante. Le Dr Gérard Kierzek alerte : la douche quotidienne «dépouille la peau de sa protection naturelle». «Une douche quotidienne, surtout si elle est chaude ou réalisée avec des produits agressifs, dégrade le film hydrolipidique. Chez les seniors, cette barrière est déjà affaiblie : on l'attaque alors doublement.» Résultat : cette douche si bienfaisante au départ provoque finalement un inconfort notable chez les seniors. On remarque notamment : • Une sécheresse importante ; • Des démangeaisons ; • Des rougeurs ; • Des irritations ;

• Un risque de fissures et d'eczéma ; • Et même des infections cutanées, car la peau n'assure plus correctement son rôle protecteur. Le médecin résume : «Une peau sèche est une peau vulnérable. Plus elle est sèche, plus elle se fissure, et plus elle laisse passer microbes et irritants. Chez la personne âgée, les complications arrivent vite». Combien de douches un senior devrait-il vraiment prendre ? La révélation choquante Selon lui, après 65 ans, espacer les douches est loin d'être un manque d'hygiène. «Espacer les lavages, c'est préserver la barrière cutanée. Une peau en meilleure santé réagit mieux, s'hydrate mieux et s'irrite moins.» Les recommandations sont donc de 2 à 3 douches par semaine pour les seniors, sauf indication médicale contraire. Cette simple fréquence permet d'entretenir une bonne



hygiène, de limiter l'agression cutanée, de conserver un film hydrolipidique fonctionnel. «L'objectif n'est pas de se laver moins, mais de se laver mieux. Mieux pour la peau, mieux pour la santé» appuie notre expert. Pour cela, le médecin préconise de : • Privilégier les douches tièdes ; • Limiter la durée à 3-4 minutes ; • Utiliser des produits

adaptés, soit «sans parfum, sans alcool, et adaptés aux peaux sensibles. Les savons gras ou huiles lavantes sont vos alliés» ; • Ne jamais frotter vigoureusement ; • Hydrater immédiatement après la douche. Il rappelle toutefois que les zones critiques — aisselles, pieds, parties intimes — doivent être nettoyées quotidiennement, même sans douche complète. Une simple question d'hygiène.



# C'est la méthode la plus simple pour changer toute sa déco sans rien acheter

À chaque changement de saison, l'envie de revoir sa déco revient. Les jours raccourcissent, la lumière se fait différente, et certains éléments de la maison semblent moins à leur place. On imagine alors un intérieur plus accueillant pour l'hiver, mais on se dit souvent que cela demande de nouveaux achats. Résultat : on remet le projet à plus tard. Avant de penser à renouveler sa décoration, il est utile d'identifier ce qui pourrait changer facilement : un coin vide à valoriser, un objet devenu invisible, un meuble qui pourrait être mieux utilisé ailleurs. Ce rapide diagnostic suffit souvent à débloquer la suite. C'est généralement une fois ce premier tri visuel fait que la solution apparaît. Pour modifier l'atmosphère d'une pièce, il n'est pas nécessaire de racheter de



nouveaux objets : il suffit souvent de déplacer ceux que l'on possède déjà. Un tapis rangé sous un lit peut devenir l'élément qui réchauffe un salon. Un fauteuil laissé dans une chambre peut trouver une vraie utilité dans une pièce de vie. Les cadres accrochés depuis longtemps peuvent être

posés au sol ou réorganisés pour créer un décor plus vivant. Cette méthode fonctionne d'autant mieux en novembre que l'on cherche surtout à rendre son intérieur plus confortable. On peut ainsi ressortir les textiles plus épais stockés pendant l'été, changer simplement deux housses



de coussin, ajouter une lampe que l'on possédait déjà pour créer un coin lecture. Ces gestes simples suffisent à modifier la perception de la pièce sans engager de nouvelles dépenses. La saison froide permet aussi d'intégrer des éléments naturels

faciles à trouver : quelques branches nues dans un vase, des pommes de pin dans un panier ou une bougie installée sur une console apportent une touche saisonnière très simple à mettre en place.

# Manger des pâtes et maigrir en même temps, c'est possible

Qui n'aime pas les pâtes ? Ce délice italien, apprécié dans le monde entier, est souvent évité dans les régimes minceur de peur de prendre du poids. Pourtant, maigrir tout en savourant des pâtes est tout à fait possible si l'on suit quelques règles précises sur la nutrition.

**1. Optez pour le bon genre de pâtes**

Oubliez les pâtes classiques. Les pâtes complètes ou semi-complètes sont riches en fibres, ce qui favorise la digestion, la satiété et le contrôle de la glycémie. Elles permettent de manger moins sans ressentir la faim et d'éviter les pics d'insuline responsables du stockage des graisses.

**2. Faites attention à la cuisson**

Les pâtes «al dente», c'est-à-dire légèrement fermes sous la dent, ont un index glycémique plus bas que les pâtes trop cuites. Cela signifie qu'elles élèvent moins rapidement le taux de sucre dans le sang.

**3. Choisissez les sauces idéales**

Une assiette de pâtes peut rapidement devenir calorique à cause de la sauce. Optez pour des sauces légères à base de tomates, d'herbes fraîches et d'ail plutôt que des sauces crémeuses ou riches en matières grasses. De plus, il est préférable de servir des pâtes avec une salade fraîche ou des légumes cuits à la vapeur plutôt qu'avec du pain beurré ou des plats frits.

**4. Faites les bonnes associations**



Même si les pâtes peuvent faire partie d'un régime équilibré, il est essentiel de contrôler les

portions. Une portion appropriée est généralement d'environ 60 à 80 grammes de pâtes sèches par

personne. Combiner des pâtes avec des sources de protéines maigres comme le poulet, le tofu ou les légumineuses peut aider à équilibrer le repas et à renforcer la sensation de satiété.

**5. L'astuce finale à appliquer absolument**

Les pâtes ne devraient pas être la seule source de glucides de votre alimentation. Variez avec des céréales, des légumes riches en amidon et d'autres sources de glucides complexes. Par ailleurs, manger lentement permet à votre cerveau de reconnaître les signaux de satiété envoyés par votre estomac. Apprenez à vous arrêter lorsque vous vous sentez rassasié, même s'il reste des pâtes dans votre assiette.

# Attention, cette pièce accumule trop d'humidité en automne

En automne, le froid et l'humidité reviennent s'installer dans nos maisons. Les fenêtres sont fermées, le chauffage rallumé et l'air circule moins. Résultat : l'humidité s'accumule, elle stagne, et on commence souvent à la sentir sur les murs ou dans l'ambiance de la pièce. Contrairement à ce que l'on imagine, ce n'est pourtant pas la salle de bains la plus touchée. Elle est généralement équipée d'une VMC qui évacue une bonne partie de la vapeur. Mais ailleurs dans la maison, l'humidité peut s'installer sans bruit et provoquer des effets indésirables que l'on

remarque souvent trop tard. Car l'humidité ne se contente pas de rendre l'air lourd : elle favorise la prolifération des acariens, accélère l'apparition des moisissures et peut endommager certains matériaux ou textiles. Elle laisse parfois des taches, des odeurs persistantes ou un voile de condensation qui trahit une accumulation silencieuse. Des signes qui semblent mineurs au début, mais qui finissent par toucher le confort du foyer comme le budget. Et c'est justement dans une pièce que l'on ne soupçonne pas que cet excès d'humidité se concentre le plus. La chambre à coucher

accumule en réalité davantage d'humidité qu'une salle de bains équipée d'une VMC. La respiration nocturne, combinée à un chauffage allumé dans une pièce peu ventilée, fait grimper le taux d'humidité nuit après nuit. Certains signes ne trompent pas : une sensation de moiteur lorsque vous vous glissez dans votre lit, une chambre qui chauffe mal ou des traces sur les murs ou le matelas peuvent signaler que le taux d'humidité est trop élevé. Dans ces cas-là, il est important de réagir pour protéger sa santé comme sa literie.



# Streaming musical Apple visé par une action de groupe par une association de consommateurs

**Le CLCV dénonce un surcoût sur les abonnements à des apps de streaming comme Spotify ou Deezer**

La dissonance est criante : l'association de consommateurs CLCV a lancé une action de groupe contre le géant américain Apple, l'accusant d'avoir surfacturé l'abonnement des utilisateurs à des services de musique en ligne, a-t-elle indiqué lundi 24 novembre 2025 dans un communiqué. Selon la CLCV (Consommation logement cadre de vie), qui a déposé cette assignation le 7 novembre 2025 au tribunal judiciaire de Paris, « les consommateurs français [...] ont subi un préjudice économique, du fait du surcoût payé chaque mois » sur leur abonnement à des applications de streaming musical comme Spotify ou Deezer.

**Manque de transparence**



« Le système de paiement interne d'Apple s'accompagne d'une commission prélevée sur chaque abonnement [...] répercutée sur les prix payés par les consommateurs », a détaillé la CLCV dans son communiqué, estimant que « les abonnements souscrits depuis un iPhone ou un iPad (étaient) plus chers de 1 à 3 euros par mois que ceux achetés directement sur

les sites ».

L'association affirme avoir notamment observé cette surfacturation jusqu'en 2016 pour Spotify et 2024 pour Deezer. Elle accuse également le groupe à la pomme d'empêcher ces plateformes « d'informer les consommateurs de l'existence de ces offres moins chères ».

**Demande de remboursement**

Avec son action, la CLCV souhaite ainsi « faire indemniser » les consommateurs « qui ont payé leurs abonnements à des services de musique en streaming via l'App Store entre 2011 et 2025 ».

« Cette action en justice est sans fondement », a réagi un porte-parole d'Apple auprès de l'AFP, soulignant que « le marché européen de la musique numérique est prospère et concurrentiel, et que les consommateurs ont plus de choix que jamais en matière de services de streaming musical ».

**Les pépins de la pomme**

La CLCV base son action sur une décision de la Commission européenne, qui a infligé en mars 2024 à Apple une amende de 1,8 milliard d'euros pour non-respect des règles de concurrence de l'UE sur le marché de la musique en ligne, au terme d'une enquête

ouverte en juin 2020 après une plainte de Spotify.

Le géant américain était sanctionné pour avoir mis en place des restrictions empêchant les développeurs d'applications de promouvoir auprès des usagers de ses appareils des services alternatifs et moins chers disponibles en dehors de son écosystème.

Apple, qui s'estime en règle, a déposé un recours auprès du tribunal de l'UE pour faire annuler cette sanction. Dans une note de blog de mars 2024, l'entreprise avait indiqué que dans le cas de Spotify, elle ne prélevait pas de commission sur les abonnements depuis plusieurs années, ceux-ci étant vendus sur le site web de la plateforme de streaming et non son application.

# Jennifer Lopez fait le show lors d'un mariage indien XXL... pour 2 millions de dollars !

**Les fans inconditionnels de Jennifer Lopez risquent d'être jaloux. Le week-end dernier, la chanteuse s'est envolée pour célébrer l'amour lors du mariage de l'héritière milliardaire Netra Mantena et du magnat de la technologie Vamsi Gadiraju, qui a duré quatre jours. Une prestation qui vaut de l'or**

Ces derniers mois, Jennifer Lopez a enchaîné les concerts dans le cadre de sa nouvelle tournée. À cette occasion, la star a prouvé qu'elle était toujours en forme à 56 ans. Mais s'il y a une leçon qu'elle a retenue ces derniers temps, c'est celle apprise grâce à son divorce avec Ben Affleck, qui lui a permis de renaître, même s'ils sont apparus complices sur un tapis rouge le mois dernier.

Cela dit, même si tous ses mariages se sont soldés par des divorces, Jennifer Lopez croit toujours en l'amour et ne manque pas de participer à la fête si on la convie. C'est ce qu'il s'est passé le week-end dernier lorsqu'elle s'est envolée pour Udaipur, en Inde.

**Jennifer Lopez fait le show pour 2 millions de dollars**  
Netra est la fille de Rama Raju Mantena, président-directeur général d'Ingenus Pharmaceuticals et acteur majeur de l'industrie pharmaceutique mondiale. Celle-ci s'est mariée à Vamsi, un entrepreneur très riche, le 20 novembre dernier. Les festivités ont coûté pas moins de 6,7 millions de dollars. L'ex de Diddy a pu se produire devant une brochette de stars de Bollywood telles que Dia Mirza, Amyra Dastur, Sophie



Choudry, Ram Charan et Nora Fatehi, mais aussi devant Donald Trump Jr. et sa compagne Bettina Anderson.

Pour sa performance, Jennifer Lopez a été payée pas moins de

deux millions de dollars. Un prix qui donne tout autant le vertige que l'immense gâteau commandé pour l'occasion. Créé par Bastien Blanc-Tailleu, le dessert mesurait pas moins de 4,7 mètres de haut

! La chanteuse n'a pas fait les choses à moitié puisqu'elle s'est changée à plusieurs reprises. Elle a même porté un toast aux jeunes mariés en disant : «Que ces familles soient unies en cette magnifique journée, et que Dieu nous bénisse tous.»

**Rihanna a également performé à un mariage indien**

Jennifer Lopez n'est pas la seule superstar à avoir été sollicitée par de riches mariés. En mars 2024, Rihanna a fait «son retour sur scène» pour célébrer l'union entre Radhika Merchant et Anant Ambani, le fils cadet de l'homme le plus riche d'Inde et d'Asie, Mukesh Ambani. Elle a chanté près de 19 titres et aurait été payée entre six et neuf millions de dollars pour ce show !

# Slimane et Vitaa évincés du Téléthon



Mobiliser le public pour faire grimper les dons du prochain Téléthon,

prévu les 5 et 6 décembre sur France 2 et France 3. Une mission qui s'annonce d'autant plus

délicate que l'édition à venir est déjà entourée de plusieurs polémiques.

Santa se serait opposée à la venue de Slimane

Selon des informations avancées par Cyril Hanouna, Vitaa et Slimane devaient initialement apparaître au programme du Téléthon. Pourtant, d'après l'animateur, leur participation aurait été annulée à la demande de Santa, marraine de cette édition. Lors de son émission quotidienne du 24 novembre, le présentateur a affirmé que l'artiste aurait refusé leur présence pour plusieurs motifs. Un veto qui viserait aussi Vitaa selon Cyril Hanouna

Toujours d'après les propos de Cyril Hanouna, Santa aurait clairement exprimé son refus de voir Slimane se produire lors du Téléthon : «Et Santa a demandé qu'on évince Slimane du Téléthon. Alors que Slimane, son affaire a été réglée, ça y est. C'est dingue ! Slimane qui est quand même pour moi... entre Slimane et Santa, en termes de notoriété et en termes de rayonnement, il n'y a pas photo». L'animateur assure que le chanteur figurait bien dans la programmation envisagée, avant d'être écarté à la demande de la marraine. Mais il ne serait pas le seul concerné. Selon Hanouna, Vitaa

aurait également été exclue, Santa n'ayant pas souhaité la voir apparaître lors de l'événement. Toujours selon lui, cette décision serait liée à une forme de jalousie artistique : «De base, Slimane devait venir. Et elle a aussi interdit Vitaa. Elle serait jalouse de Vitaa parce qu'elle a gagné de nombreux prix face à elle». L'animateur affirme enfin : «Sachez que Vitaa et Slimane avaient été invités par France Télévisions... Et Santa a mis un veto sur Vitaa et Slimane. Elle a dit : 'Si c'est Vitaa et Slimane, je ne fais pas le Téléthon. Je ne suis plus marraine du Téléthon'».

## SECTION ORDINALE RÉGIONALE DES MÉDECINS-DENTISTES D'ANNABA

### COMMUNIQUÉ

Nous invitons l'ensemble des médecins-dentistes à participer au scrutin pour le renouvellement de moitié de la section ordinale des médecins-dentistes (privés, hospitalo-universitaires, santé publique) prévu le 27 novembre 2025 de 09 heures à 17 heures au niveau du bureau de la section ordinale régionale des médecins :

Rue Khemisti Mohamed, Annaba

Le Président de la SORMD  
Dr Z.ZINE

### Agriculture :

## Ouverture du Salon international des dattes avec la participation de 150 exposants nationaux et étrangers

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a présidé, à Alger, l'ouverture de la 3e édition du Salon international des dattes, avec la participation de 150 exposants nationaux et étrangers, dont des producteurs, des artisans, des coopératives, des start-up, des centres techniques et des organismes de recherche. Organisées par la Chambre nationale d'agriculture (CNA), sous le patronage du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, les activités de cet événement économique se poursuivront jusqu'à jeudi au Palais des expositions des Pins Maritimes (Alger), au pavillon Casbah "C".

Outre les opérateurs économiques nationaux, cette édition connaît la participation d'exposants de Tunisie, de Libye et de Turquie, d'organismes tels que le Conseil d'Affaires algéro-russe, ainsi que des ambassadeurs et des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.

S'exprimant à cette occasion, le ministre a indiqué que ce Salon "est un espace important pour faire connaître la datte algérienne, une ressource d'une grande valeur", soulignant que "la production abondante



permettra d'accéder à de nouveaux marchés extérieurs".

Il a aussi affirmé que cette filière est appelée à devenir une source essentielle de diversification des exportations hors hydrocarbures à l'avenir, compte tenu de la demande croissante, ce qui permettra également de donner une forte dynamique au secteur agricole national, exhortant les participants à s'orienter vers la transformation des dattes, eu égard au rôle central de l'industrie de transformation dans la création de la valeur ajoutée. Le ministre a rappelé que l'Algérie a réussi à intégrer les spécificités de la qualité de la

datte algérienne, notamment Deglet Nour, dans les normes internationales adoptées en la matière, et ce lors de sa participation à la 48e session de la Commission du Codex Alimentarius qui s'est tenue au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome (du 10 au 14 novembre), soulignant que les dattes algériennes sont exportées vers environ 90 pays étrangers.

De son côté, le président de la Chambre nationale d'agriculture, Mohamed Yazid Hambli, a expliqué que ce salon vise à regrouper les acteurs de la filière des dattes pour échanger les expertises, améliorer la qualité des

produits, promouvoir l'exportation et présenter les différents produits dérivés de la datte au public et aux intéressés.

En marge de cet événement, des conférences et des ateliers sont organisés sur la durabilité de l'agriculture saharienne, la diversité génétique des pollinisateurs, la modernisation de la filière dattes, l'agriculture biologique et l'importance des dattes pour la sécurité alimentaire nationale, avec la participation d'experts et de chercheurs nationaux et internationaux, outre l'organisation d'une session de formation au profit des professionnels sur le conditionnement et

l'exportation des dattes.

Selon la Chambre, la filière des dattes algériennes constitue un patrimoine historique d'une grande valeur nutritionnelle et économique, comptant plus de 19 millions de palmiers et 1 000 variétés, soulignant que la production moyenne entre 2021 et 2023 a dépassé 11,5 millions de quintaux, avec l'exportation de près de 780 000 quintaux de dattes fraîches et 50 000 quintaux de dattes séchées, témoignant de son importance dans l'économie nationale, notamment pour la variété Deglet Nour, classée internationalement comme produit de premier choix.